





# L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

L'objectif du Rapport d'activité de l'Agglomération du Val d'Yerres est de vous faire mieux connaître les compétences et le fonctionnement de notre collectivité, en insistant sur l'avancement des réalisations de l'année écoulée et l'amélioration du service rendu à notre population.

Il vous permet également de mesurer le chemin parcouru et d'appréhender globalement le projet communautaire que nous conduisons depuis 2002.

Cette année a été marquée par une nouvelle étape pour l'organisation de notre territoire. En effet, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'agglomération du Val d'Yerres a fusionné avec celle du Val de Seine.

Même si l'étendue du territoire du Val d'Yerres satisfaisait pleinement les communes qui la composaient, cette nouvelle fusion conserve un bassin de vie et d'emploi à échelle humaine qui correspond au quotidien de nos habitants.

Les défis qu'a relevés l'agglomération du Val d'Yerres lors de cette dernière année permettront d'aborder l'avenir avec confiance.

Ainsi, l'Etat a poursuivi les baisses importantes de dotations qu'il avait entamées. Ces coupes budgétaires ont été amplifiées par les répercussions des autres collectivités comme le Conseil Départemental de l'Essonne, ce qui a amené le Val d'Yerres à repenser certaines politiques pour conserver une même qualité de service public.

Cependant, nous avons réussi à optimiser notre fonctionnement et fait des choix politiques qui ont permis de remplir les missions qui forment notre « feuille de route » :

- Préserver et mettre en valeur notre patrimoine environnemental (avec la finalisation de notre programme Fil Vert avec le parc de Crosne) ;
- Assurer une meilleure cohésion sociale et aider les plus fragiles d'entre nous, notamment grâce au contrat de ville ;
- Développer le potentiel économique du Val d'Yerres dans le respect de son équilibre naturel ;
- Améliorer le fonctionnement des transports, facteur essentiel de notre qualité de vie et condition de notre attractivité économique ;
- Préserver et dynamiser notre riche patrimoine culturel, artistique (salles de spectacles) et historique commun ;
- Optimiser notre réseau de piscines, pour permettre à chacun, scolaires, particuliers et membres d'associations sportives, de pratiquer sa discipline.
- Assurer une offre culturelle riche, diversifiée et accessible à tous les habitants ;



Je vous laisse à la lecture de ce rapport en souhaitant qu'il contribue à vous apporter un éclairage sur la vie de l'institution et l'avenir de notre territoire.

Bien fidèlement.





## INFORMATION

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale dispose, dans son article 40, que « le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

Ce rapport dresse un bilan synthétique de l'action de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres et permet ainsi d'évaluer les moyens humains et financiers mobilisés afin de conduire le développement de l'intercommunalité. Par ailleurs, ce document se veut suffisamment exhaustif pour constituer un outil de référence à l'intention des délégués communautaires et conseillers municipaux intéressés à l'intercommunalité.



L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT	1	L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE	33
PRÉSENTATION DU VAL D'YERRES	4	Le Fil Vert	
Un site privilégié		Les déchets et le balayage	
Une institution née le 22 mars 2002		L'eau potable	
Environ 92.000 Val d'Yerrois		Les nuisances aériennes	
Des équipements de qualité		La défense incendie (annexe)	
Des services à la population adaptés		Les Chartes forestières de territoire	
Un territoire où il fait bon entreprendre		LA COHÉSION SOCIALE, L'EMPLOI, L'HABITAT	38
Le plan du Val d'Yerres		L'embellissement des quartiers	
LES COMMUNES DU VAL D'YERRES	6	La prévention et l'éducation	
LES PRINCIPAUX ACTEURS	8	- La prévention spécialisée	
Le Président		- Les permanences d'accès au droit	
Le Conseil Communautaire		- La prévention des conduites à risques	
Le Bureau Communautaire		- L'accompagnement du tissu associatif	
Les Commissions Communautaires		L'EMPLOI ET L'INSERTION :	
Les autres commissions		VAL D'YERRES EMPLOI	42
LES 48 ÉLUS COMMUNAUTAIRES	10	<b>CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE</b>	<b>47</b>
L'ADMINISTRATION	14	LES PISCINES DU VAL D'YERRES	48
Les compétences obligatoires		LE RÉSEAU DES CONSERVATOIRES DE MUSIQUE ET DE DANSE	52
Les compétences optionnelles		L'ACTION CULTURELLE	54
La compétence facultative		La programmation des spectacles	
L'ORGANIGRAMME	15	Quelques chiffres	
LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS	16	L'action culturelle	
<b>LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS</b>	<b>17</b>	Les bibliothèques communautaires	
LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS EN PROJET	18	Les animations communes	
Brunoy - Piscine		Le Cinema mobile et le partenariat avec la société ADCI	
Epinay-sous-Sénart - Maison des Arts		LES RESSOURCES HUMAINES	64
Quinc-sous-Sénart - Bibliothèque		Les effectifs	
LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS EN COURS	20	Les recrutements	
Brunoy - Bibliothèque		Les formations	
Epinay-sous-Sénart - Bibliothèque		La Commission Administrative Paritaire	
<b>LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES</b>	<b>23</b>	Les instances Paritaires	
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	25	Les prestations proposées au personnel	
Les partenariats		LA COMMUNICATION	70
Les entreprises du territoire		Le Val d'Yerres Magazine	
La pépinière et l'hôtel d'entreprises		Le site internet du Val d'Yerres	
La bourse aux locaux		Les opérations de communication	
L'observatoire des entreprises		<b>L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>73</b>
La communication		ANNEXE	76
La concertation			
Le tourisme			
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES TRANSPORTS	30		
L'aménagement numérique du territoire			
Le réseau de bus du Val d'Yerres			

# PRÉSENTATION DU VAL D'YERRES

## UN SITE PRIVILÉGIÉ

Territoire de plus de 30 km<sup>2</sup> situé au nord-est du département de l'Essonne, le Val d'Yerres est limitrophe des départements du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne. Véritable écrin de verdure bordé par la Forêt de Sénart et le Bois de la Grange, il s'inscrit dans les sinuosités de l'Yerres et a conservé une qualité de vie rare et recherchée en région parisienne.

## UNE INSTITUTION NÉE LE 22 MARS 2002

C'est en 2002 (arrêté préfectoral du 22 mars) que les communes de Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Epinay-sous-Sénart, Quincy-sous-Sénart et Yerres ont été réunies au sein de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres pour exercer, ensemble, des compétences destinées à améliorer la vie de leurs administrés.

## ENVIRON 92.000 VAL D'YERROIS

Sur la base des chiffres officiels publiés au 1<sup>er</sup> janvier 2016 par l'INSEE, le Val d'Yerres compte 92 909 habitants répartis ainsi : Boussy-Saint-Antoine (6 773), Brunoy (26 579), Crosne (9 216), Epinay-sous-Sénart (12 648), Quincy-sous-Sénart (8 520) et Yerres (29 173).

## DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

Parcs paysagers, piscines, écoles de musique et de danse, salles de spectacles, bibliothèques, le Val d'Yerres dispose d'équipements de qualité qui participent à la convivialité d'une Agglomération où il fait bon vivre et se distraire.







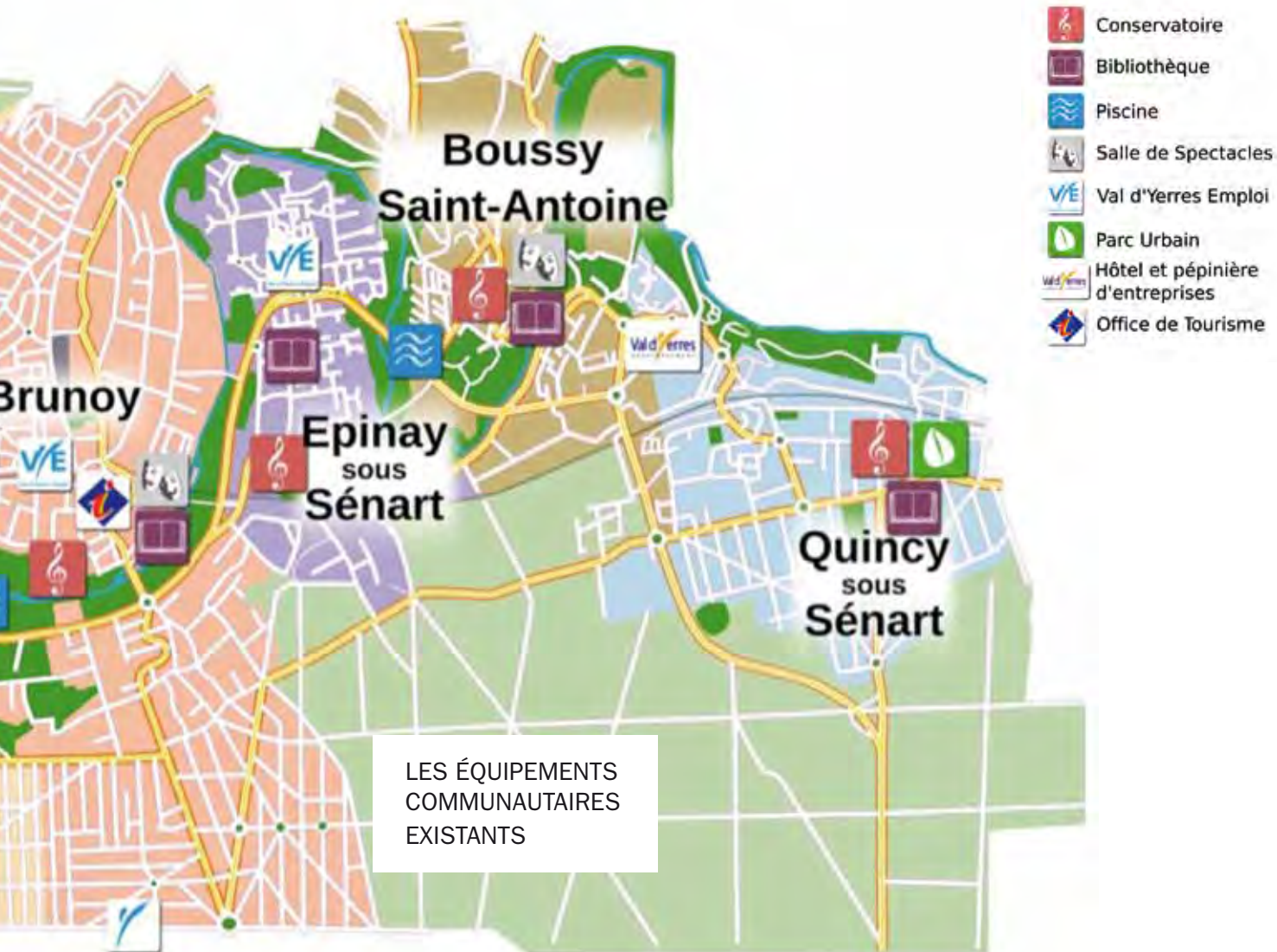
## DES SERVICES À LA POPULATION ADAPTÉS

L'intercommunalité développe de nombreux services à la population et des partenariats dynamiques (en matière de cohésion sociale, de développement économique, de transports...) afin que notre territoire soit créateur de bien-être et de solidarité.

## UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON ENTREPRENDRE

Le Val d'Yerres bénéficie d'une situation géographique attrayante (à 20 minutes de Paris) et d'une desserte privilégiée (quatre gares RER, des axes routiers efficaces...). De plus en plus d'artisans et d'entrepreneurs choisissent d'y implanter leur activité, participant ainsi à son essor économique.

C'est la raison pour laquelle la Communauté d'Agglomération a créé une Pépinière et un Hôtel d'entreprises pour accompagner les créateurs.





# LES COMMUNES DU VAL D'YERRES

## BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Romain COLAS, Député-Maire  
Place des Droits de l'Homme  
91800 BOUSSY-SAINT-ANTOINE  
Tél. : 01 69 00 13 00  
Population : 6 773 habitants  
Superficie : 2,98 km<sup>2</sup>



## BRUNOY

Bruno GALLIER, Maire  
Place de la Mairie  
91800 BRUNOY  
Tél. : 01 69 39 89 89  
Population : 26 579 habitants  
Superficie : 6,75 km<sup>2</sup>

## CROSNE

Michaël DAMIATI, Maire  
35 avenue Jean Jaurès  
91560 CROSNE  
Tél. : 01 69 49 64 00  
Population : 9 216 habitants  
Superficie : 2,55 km<sup>2</sup>







### EPINAY-SOUS-SENART

Georges PUJALS, Maire  
8 rue Sainte-Geneviève  
91860 EPINAY-SOUS-SENART  
Tél. : 01 60 47 85 00  
Population : 12 648 habitants  
Superficie : 3,65 km<sup>2</sup>

### QUINCY-SOUS-SENART

Christine GARNIER, Maire  
5 rue de Combs la Ville  
91480 QUINCY-SOUS-SENART  
Tél. : 01 69 00 14 14  
Population : 8 520 habitants  
Superficie : 5,25 km<sup>2</sup>



### YERRES

Nicolas DUPONT-AIGNAN, Député-Maire  
60 rue Charles de Gaulle  
91330 YERRES  
Tél. : 01 69 49 76 00  
Population : 29 173 habitants  
Superficie : 9,97 km<sup>2</sup>





# LES PRINCIPAUX ACTEURS

## LE PRÉSIDENT

Le Président fixe l'ordre du jour, préside le Conseil Communautaire et met en œuvre les décisions à l'aide des services. Il représente l'autorité territoriale et est donc le chef des services de l'établissement public.

Il préside également le Bureau qui se réunit pour préparer les affaires portées à l'ordre du jour du Conseil, organiser et assurer le suivi des travaux des Commissions et des groupes de travail.

Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Le Président reçoit du Conseil Communautaire, pour la durée de son mandat, une délégation de pouvoirs pour un certain nombre d'actions. Pour l'année 2015, 152 décisions et 34 arrêtés ont été pris par le Président.

---

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pour la première fois en mars 2014, les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel direct, en même temps que les conseillers municipaux, via un système de fléchage.

Le nombre d'élus appelés à siéger au sein du Conseil Communautaire est passé de 49 à 48 au cours de l'année 2015 suite à la démission de plusieurs élus de la Commune d'Epinais-sous-Sénart figurant sur la même liste électorale.

Les élus se répartissent de la manière suivante :

Boussy-Saint-Antoine :	4 sièges
Brunoy :	13 sièges
Crosne :	5 sièges
Epinais-sous-Sénart :	6 sièges
Quincy-sous-Sénart :	5 sièges
Yerres :	15 sièges
<b>Total :</b>	<b>48 sièges</b>

Cette nouvelle composition du Conseil Communautaire, obtenue à l'issue d'un accord local entre les six communes membres, a été fixée par arrêté préfectoral en date du 25 octobre 2013.

83 délibérations ont été prises au cours des quatre séances organisées en 2015.

---

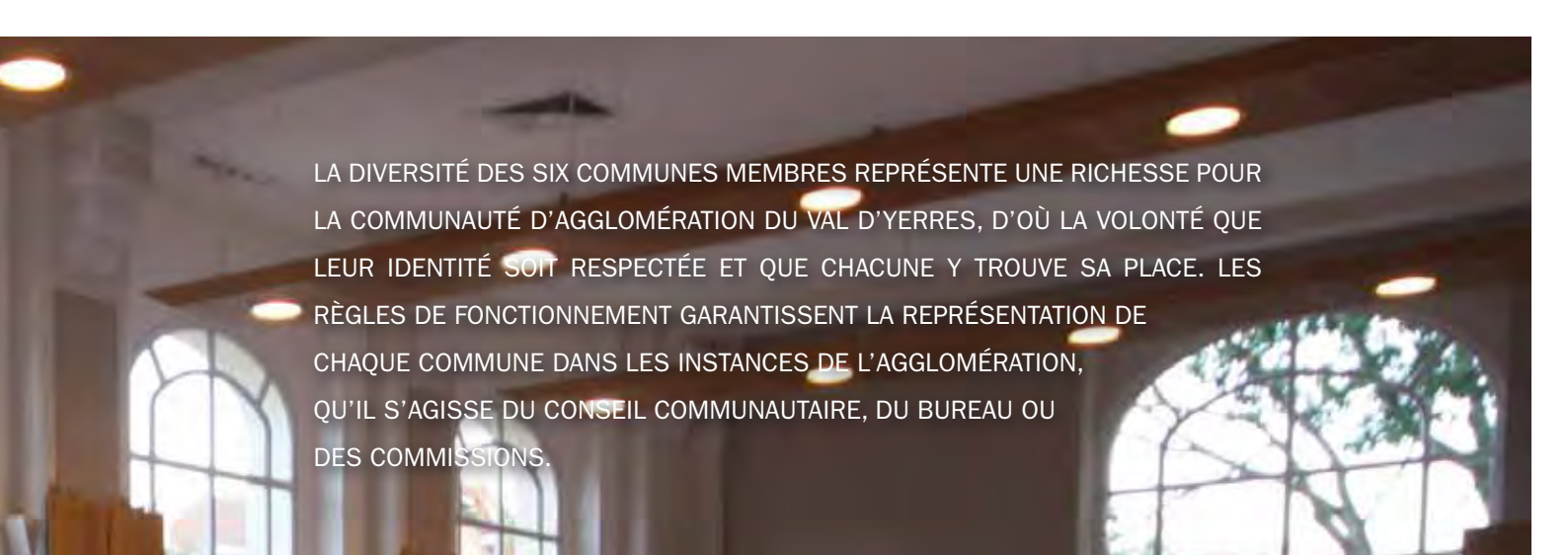
## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau est composé du Président et de onze Vice-Présidents. Ces derniers représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences que celui-ci leur a déléguées.

Le Bureau a reçu délégation d'une partie des attributions du Conseil Communautaire. De plus, cette instance se réunit régulièrement avant chaque Conseil.

En 2015, une délibération a été prise par le Bureau.





LA DIVERSITÉ DES SIX COMMUNES MEMBRES REPRÉSENTE UNE RICHESSE POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'YERRES, D'OÙ LA VOLONTÉ QUE LEUR IDENTITÉ SOIT RESPECTÉE ET QUE CHACUNE Y TROUVE SA PLACE. LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT GARANTISSENT LA REPRÉSENTATION DE CHAQUE COMMUNE DANS LES INSTANCES DE L'AGGLOMÉRATION, QU'IL S'AGISSE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE, DU BUREAU OU DES COMMISSIONS.

## LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Les Commissions ont une vocation consultative. Elles sont placées sous la responsabilité d'un Vice-Président. Ce sont des instances de réflexion, de débat et de propositions, qui sont au nombre de cinq :

### **La Commission Environnement, Aménagement du Territoire et Développement Durable**

Présidée par Romain COLAS

1<sup>er</sup> Vice-Président,

Député-Maire de Boussy-Saint-Antoine

- l'aménagement de l'espace communautaire,
- la mise en valeur des berges de l'Yerres et la protection de l'environnement,
- les déchets ménagers, le balayage et l'eau.

### **La Commission Culture et Développement Economique**

Présidée par Bruno GALLIER

2<sup>e</sup> Vice-Président, Maire de Brunoy

- la création de l'aménagement et la gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire,
- le développement économique,
- les salles de spectacles à vocation communautaire,
- le conservatoire à rayonnement départemental,
- les bibliothèques.

### **La Commission Mutualisation des Services, Moyens Généraux, Finances et Personnel**

Présidée par Georges PUJALS

3<sup>e</sup> Vice-Président, Maire d'Epinais-sous-Sénart

- les moyens, les finances et le personnel de la Communauté.

### **La Commission Politique de la Ville, Emploi, Transports**

Présidée par Christine GARNIER

4<sup>e</sup> Vice-Président, Maire de Quincy-sous-Sénart

- la création de l'aménagement et la gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire,
- Val d'Yerres Emploi,
- la coordination des dispositifs en matière de politique de la ville,
- les transports.

### **La Commission Sports, Tourisme et Promotion du Territoire**

Présidée par Michaël DAMIATI

5<sup>e</sup> Vice-Président, Maire de Crosne

- les piscines,
- l'office de tourisme.

Elles se sont réunies 12 fois durant l'année 2015, toutes commissions confondues. Elles étudient, notamment, dans leur domaine de compétence, les points soumis à l'ordre du jour de chaque séance du Conseil.

Le nombre de délégués communautaires par commission est de 15.

## LES AUTRES COMMISSIONS

- Commission Locale d'Evaluation de Transferts des Charges (CLETC)
- Commission de Délégation de Service Public (DSP)
- Commission d'Appels d'Offres (CAO)
- Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH)

# LES 48 ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Nicolas DUPONT-AIGNAN  
Député-Maire d'Yerres  
Président



Romain COLAS  
Député-Maire de Boussy-Saint-Antoine  
1<sup>er</sup> Vice-Président chargé de l'environnement,  
de l'aménagement du territoire  
et du développement durable



Bruno GALLIER  
Maire de Brunoy  
2<sup>e</sup> Vice-Président  
chargé de la culture et du  
développement économique



Georges PUJALS  
Maire d'Épinay-sous-Sénart  
3<sup>e</sup> Vice-Président chargé de la  
mutualisation des services, des moyens généraux,  
des finances et du personnel



Christine GARNIER  
Maire de Quincy-sous-Sénart  
4<sup>e</sup> Vice-Président  
chargée de la politique de la ville,  
de l'emploi, et des transports



Michaël DAMIATI  
Maire de Crosne  
5<sup>e</sup> Vice-Président  
chargé des sports, du tourisme  
et de la promotion du territoire



Olivier CLODONG  
Maire-Adjoint d'Yerres  
6<sup>e</sup> Vice-Président  
chargé du tourisme  
et de la promotion du territoire



Jacqueline FARGUES  
Maire-Adjointe de Boussy-Saint-Antoine  
7<sup>e</sup> Vice-Président  
chargée de la mutualisation  
des achats



Valérie RAGOT  
Maire-Adjointe de Brunoy  
8<sup>e</sup> Vice-Président  
chargée des transports



Patrick BERNARD  
Maire-Adjoint d'Épinay-sous-Sénart  
9<sup>e</sup> Vice-Président  
chargé de la gestion  
des forêts



Jacky GERARD  
Maire-Adjoint de Quincy-sous-Sénart  
10<sup>e</sup> Vice-Président  
chargé des nuisances  
environnementales



Annie FONTGARNAND  
Maire-Adjointe de Crosne  
11<sup>e</sup> Vice-Président  
chargée de la gestion  
de l'eau





**Damien ALLOUCH**  
Maire-Adjoint  
délégué à la vie culturelle



**Dominique MORIN**  
Maire-Adjointe  
déléguée à la vie locale, aux sports  
et manifestations



**Eric ADAM**  
Maire-Adjoint chargé  
de la jeunesse et de la politique de la ville



**Françoise BALU**  
Maire-Adjointe  
Chargée de la culture,  
de l'évènementiel, de l'action  
handicap et des mobilités



**Marie-Hélène EUVRARD**  
Maire-Adjointe  
Chargée du quartier de la Pyramide,  
du bénévolat, de la vie associative  
et de la mobilisation locale



**Clarisse ANDRE**  
Conseillère municipale déléguée  
en charge de la politique en faveur des  
séniors, de l'action intergénérationnelle  
et de la mémoire



**Jean-Claude FRAVAL**  
Conseiller municipal délégué  
en charge de l'économie,  
du commerce et des Transports



**Lionel SENTENAC**  
Conseiller municipal délégué  
en charge de la propreté urbaine



**Martine SUREAU**  
Conseillère municipale



**Dominique CHEMLA**  
Conseiller municipal



**André CANAS**  
Conseiller municipal



**Chloé DELCROIX**  
Conseillère municipale



**Marie-Thérèse DONZEAU**  
Conseillère municipale



# CROSNE



Jean-Gilles SZYJKA  
Maire-Adjoint  
Chargé de la culture, de la vie associative  
et du personnel communal



Christophe CARRERE  
Conseiller municipal



Claire JAMROZ  
Conseillère municipale



Dominique MONGE-MANTAL  
Maire-Adjointe  
Chargée de l'environnement,  
de la propreté urbaine,  
de l'écocitoyenneté et du cadre de vie



Philippe WELSCH  
Maire-Adjoint  
Chargé de la vie économique et commerciale,  
de l'activité du territoire, de l'emploi  
et de la gestion du personnel municipal



Sophie MIANNE  
Conseillère municipale



Pascal MICHELANGELI  
conseiller municipal



# ÉPINAY



Michelle GABIGNON  
Maire-Adjointe  
chargée de l'enfance  
et des affaires scolaires



Marc NUSBAUM  
Maire-Adjoint  
chargé des sports



Dominique BRUGERA  
Conseiller municipal

QUINCY-SOUS-SÉNART



# QUINCY





Marie-Françoise ARTIAGA  
Maire-Adjointe  
chargée des finances



Gaëlle BOUGEROL  
Maire-Adjointe  
chargée des affaires scolaires  
et du personnel communal



Gérard BOUTHIER  
Maire-Adjoint  
chargé des travaux



Gilles CARBONNET  
Maire-Adjoint  
chargé des sports



Nicole LAMOTH  
Maire-Adjointe  
chargée des affaires sociales, du logement,  
du handicap et des affaires générales



Yolande BUFQUIN  
Conseillère municipale  
chargée des écoles



Catherine DEGRAVE  
Conseillère municipale  
déléguée à l'environnement



Paule FONTANIEU  
Conseillère municipale déléguée à l'emploi,  
à la formation professionnelle,  
au commerce et à l'artisanat



Stéphane LEMEE  
Conseiller municipal  
Président de la société anonyme  
d'économie mixte Habiter à Yerres



Jean-Claude LEROUX  
Conseiller municipal  
délégué aux transports  
et aux anciens combattants



Dominique RENONCIAT  
Conseillère municipale  
déléguée à la culture



Michel ROUSSEAU  
Conseiller municipal  
délégué à la vie sportive



Jérôme RITTLING  
Conseiller municipal



# L'ADMINISTRATION

AFIN DE METTRE EN ŒUVRE LES DÉCISIONS VOTÉES PAR LES ÉLUS, L'ADMINISTRATION DE L'AGGLOMÉRATION EST COMPOSÉE D'AGENTS AUX COMPÉTENCES PLURIDISCIPLINAIRES. AU 31 DÉCEMBRE 2015, 176 AGENTS PERMANENTS TRAVAILLAIENT AU VAL D'YERRES.

Conformément à la loi Chevènement, les Communautés d'Agglomérations doivent exercer au minimum 4 compétences obligatoires et 3 compétences optionnelles. En vertu des délibérations des séances du Conseil Communautaire des 12 décembre 2002, 28 septembre 2006, 17 décembre 2008, 23 juin 2011 et 27 mars 2013, le Val d'Yerres exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes, issues de l'intérêt communautaire :

## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- le développement économique
- l'aménagement de l'espace communautaire et les transports
- l'équilibre social de l'habitat
- la politique de la ville

## LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- l'eau
- la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- la construction, l'aménagement et l'entretien d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (piscines, salles de spectacles, bibliothèques)

## LA COMPÉTENCE FACULTATIVE

- le balayage

### CABINET ET COMMUNICATION

#### Directeur

Jean-Philippe TANGUY

#### Directeur Adjoint

Antoine VALTON

#### Collaboratrices

Martine MÉDAILLE  
Dominique MANIERE

#### Responsable technique

**Pôle Internet**  
Rodolphe TRUJILLO

#### Chargée de mission

**Relation avec les administrés** 50%  
Emmanuelle BORRAS

#### Graphiste

Stéphane MELARD

#### Chargée de mission Tourisme

Dominique HATTON

### MOYENS GÉNÉRAUX

#### DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

**Directeur**  
Hélène  
BECKER-MARTINEZ

**Adjoint**  
Corinne LEHUEDE

**Gestion carrières  
paies - retraites**  
Laetitia SOL  
Sophie MAXANT

**Gestion des conditions  
de travail et des temps**  
Stéphane BAUBY

#### DIRECTION DES FINANCES

**Directeur**  
Stéphane SOL

**Adjoint**  
Pascal BOISSEAU

**Exécution financière**  
Lise-Marie DETAIN  
Samia KHALEF

#### INFORMATIQUE

**Responsable**  
Léandre JISTA

**Technicien de maintenance et réseau informatique**  
Adrien DELMOTTE  
LAURENCE CHAILLOT

#### DIRECTION TECHNIQUE

**Directeur**  
Marc PICHEREAU

**Adjoint**  
Pierre HOUQUER

Bernard SOUFI

**Secrétaire  
administrative  
et comptable** 50%  
Monique GIOIA

VAL D'YERRES PRÉVENTION

INSERTION DÉVELOPPEMENT



# ORGANIGRAMME

AU 31-12-2015

**Président**  
Nicolas DUPONT-AIGNAN

**Directeur Général  
des Services**  
Cédric SENLY

**Assistante**  
Christine DION

AFFAIRES GÉNÉRALES ET JURIDIQUES

**Responsable**  
Soizic SEIGNARD

<b>PÔLE CONTRATS</b> <b>Adjoint</b> Faïza BEN ACHOUR David GUILBERT Laurence SCAGLIARINO	<b>PÔLE REUNIONS COMMUNAUTAIRES JURIDIQUE/ASSURANCES</b> <b>Adjoint</b> Fairouz AZZOUI Florence ESTEVES	<b>PÔLE ACCUEIL/SECRETARIAT</b> Catherine MANCARDI
--	--	---

**Assistante**  
Laure FERRARI

**DGAS en charge  
du développement  
durable**  
Cécile DELBECQ

SERVICES À LA POPULATION

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION DE LA COHÉSION  
SOCIALE DE L'EMPLOI  
ET DE L'HABITAT

**Directeur**  
Géraldine de BRUINE

VAL D'YERRES EMPLOI

**Coordinatrice**  
Candice Maury

VYE  
Epinay

VYE  
Brunoy

VYE  
Yerres

RÉSEAU DES PISCINES

**Coordination**  
Christian SOLER

Piscine Brunoy

**VERT MARINE**

Piscine  
des Sénarts

Piscine  
P. de Coubertin

DIRECTION DU RÉSEAU  
DES CONSERVATOIRES  
DE MUSIQUE ET DE DANSE

**Directeur**  
Marc BODONYI

ACTION CULTURELLE ET  
RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

**Directeur**  
Anne-Christine DUFOUR

**Adjointe réseau des  
bibliothèques, spectacles**  
Isabelle DEFERT

Bibliothèque Bussy  
Resp. ?

Bibliothèque Brunoy  
Resp. J. SAGLIOCCO

Bibliothèque Crosne  
Resp. A. SEGUY

Bibliothèque Epinay  
Resp. J. LARESE

Bibliothèque Quincy  
Resp. ?

Bibliothèque Yerres  
Resp. V. L'HERMITTE

ENVIRONNEMENT  
ET FIL VERT

AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET  
SCHÉMAS DIRECTEURS

DÉVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE  
ET TRANSPORT

**Chargé de mission**  
Jacques VAUDRON

**Secrétaire administrative et comptable 50%**  
Monique GIOIA

DÉVELOPPEMENT VAL D'YERRES

**Chargé de mission**  
Géraud GOURY

**Accueil/Secrétariat**  
Maureen GERBY

**Communication 50%**  
Emmanuelle BORRAS

SIVOM

LYONNAISE  
DES EAUX

STRAV

SOTHEVY

# LES ÉVÉNEMENTS MAROUANTS 2015

## JANVIER

**Réseau des bibliothèques :** La 13<sup>e</sup> édition du Salon des Illustrateurs, qui a eu lieu les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2015 autour du thème du cirque, a enregistré 873 entrées autour de 17 illustrateurs et écrivains.

## AVRIL

**Développement Economique :** Participation de l'Office de Tourisme au 1<sup>er</sup> salon du tourisme de l'Essonne à Arpajon.

## JUIN

**Cohésion sociale :** Remise des prix de la 7<sup>e</sup> édition du Raid Intercommunal « Fil Vert » le vendredi 26 juin au Parc Anatole France à Crosne.

**Réseau des conservatoires de musique et de danse :** Le conservatoire a tenu ses « portes ouvertes » du 20 au 27 Juin, permettant au public, sur les 5 villes concernées, de découvrir les activités proposées, ainsi qu'à plus de 12 classes maternelles et élémentaires de découvrir les instruments.

## JUILLET

Le Contrat de Ville du Val d'Yerres a été signé à Quincy-sous-Sénart le 6 juillet 2015 en présence des 6 Maires, du Préfet de l'Essonne et des différents signataires.

## SEPTEMBRE

**Environnement :** Inauguration du Parc du Moulin à Crosne.

## OCTOBRE

**Réseau des bibliothèques :** Le réseau des bibliothèques du Val d'Yerres a participé du 6 au 21 octobre à la Fête de la Science autour du thème de la « Lumière ».

## NOVEMBRE

**Réseau des conservatoires de musique et de danse :** La 8<sup>e</sup> édition du Festival d'Orgue, qui s'est déroulée du 20 au 25 novembre, a accueilli 588 spectateurs pour quatre concerts.

## DÉCEMBRE

**Développement Economique :** La rencontre des entreprises du Val d'Yerres s'est tenue le jeudi 17 décembre à la salle Georges Pompidou à Quincy-sous-Sénart.







# LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Afin de mettre en œuvre les actions issues du projet d'Agglomération et de répondre aux attentes de la population en favorisant les lieux de rencontre et les liens sociaux entre habitants de chaque commune, le Val d'Yerres a approuvé un plan pluriannuel d'investissements d'intérêt communautaire comprenant :

- 1** la mise en place d'un réseau de salles de spectacles qui constitue un moyen de proposer aux Val d'Yerrois une offre diversifiée en matière d'équipements culturels,
- 2** la création d'un réseau de piscines qui permet d'assurer une répartition bien équilibrée de ces équipements sur le territoire de la Communauté, de diversifier l'offre et de développer un apprentissage de la natation auprès des enfants des six villes,
- 3** des aménagements paysagers le long de l'Yerres (le Fil Vert) : avec deux forêts, la rivière et les nombreux espaces naturels ou verts accessibles au public, la qualité de l'environnement et du cadre de vie du Val d'Yerres constituent un caractère commun aux six communes. Les Parcs de Crosne et de Quincy-sous-Sénart constituent les deux entrées du Val d'Yerres et du Fil Vert.

# LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS EN PROJET

BRUNOY

## Piscine



La piscine de Brunoy a été inaugurée en 1985. Cet établissement, dont le toit au-dessus du hall des bassins est totalement découvrable, apporte une offre différente et complémentaire aux deux autres piscines du Val d'Yerres.

Le bâtiment, qui fête cette année ses 30 ans, nécessite aujourd'hui, malgré une maintenance importante réalisée chaque année, une réhabilitation lourde.

L'année 2015 a permis de s'interroger sur l'opportunité d'une offre complémentaire.

Plusieurs solutions ont été étudiées, en tenant compte des équipements des villes limitrophes et de la future fusion de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres avec celle de Sénart Val de Seine.

Il s'en suivra un programme de travaux pour une restructuration et une rénovation globale de la piscine sur l'année 2016. Il ressort déjà à travers les diagnostics réalisés :

- une mise à niveau performancielle des installations techniques et de l'enveloppe du bâtiment est à prévoir ;
- une mise en conformité réglementaire de l'accessibilité est à réaliser ;
- des améliorations fonctionnelles afin d'adapter l'équipement aux contraintes d'exploitation actuelles sont indispensables.

#### PLANNING PRÉVISIONNEL :

---

Durée des travaux : 18 mois

Coût prévisionnel des travaux : 4 215 852 € HT  
(tranche ferme)

---





EPINAY-SOUS-SÉNART

# Maison des Arts & de la culture

Un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en 2015, suite à la réécriture complète du programme de la future Maison des Arts et de la Culture. Le maître d'œuvre, le Studio Milou, a par son projet, voulu intégrer le bâtiment dans son environnement et exploiter l'ensemble de la parcelle.

Ainsi, la Maison des Arts et de la Culture est constituée de trames bâties parallèles, liens entre la nouvelle place devant l'entrée principale du bâtiment et le parc des Orthodoxes. Les différentes halles de hauteurs variables sont recouvertes de toitures traditionnelles et de bardages en bois. Ces différences de niveaux permettent une transition douce vers le bâti existant. Au cœur des volumes, des jardins intérieurs apportent un complément de lumière aux pôles d'activités et aux circulations.

Les pignons se veulent largement vitrés, pour une transition visuelle entre l'intérieur et l'extérieur. Ce sentiment est notamment renforcé sur la façade Sud, avec un café qui s'ouvre largement vers la nouvelle place. Le traitement du parking a également été intégré au projet. Il participe, par son architecture et sa conception, à guider le public vers le bâtiment.

Le bâtiment comprend différents modules :

- la salle constituée de 400 places assises ou d'un espace dégagé grâce aux tribunes mobiles,
- 1 grand studio de répétition et d'enregistrement couplé avec la salle de spectacles,
- 1 salle de danse avec ses vestiaires,
- des salles d'activités (arts plastiques, langues...),
- les services administratifs,
- une grande circulation qui traverse le bâtiment et qui permettra d'accueillir des expositions temporaires,
- un hall d'entrée accolé à un café.

Ce nouvel équipement, par sa polyvalence, répond au programme et à la volonté affichée de créer un lieu entièrement dédié aux arts et à la culture et à toutes les formes d'expression artistique.

Le coût prévisionnel des travaux et des équipements scéniques et spécifiques liés à l'équipement s'élève à 6 576 000 € HT (APD).

Le projet sera financé, pour partie, par le Département de l'Essonne et la Région Ile-de-France, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et la Ville d'Epinay-sous-Sénart.

QUINCY-SOUS-SÉNART

# Bibliothèque Jean de la Fontaine



La bibliothèque Jean de la Fontaine est située au cœur de l'école Fontaine Cornaille. Ce bâtiment, réalisé à l'aide d'anciens bungalows et destiné à des salles de classes, n'est pas adapté pour recevoir du public et ne correspond pas aux critères d'accueil d'une bibliothèque.

Par sa situation, il est un lieu de prédilection pour le jeune public et est par conséquent complémentaire à la structure neuve du centre-ville. Enfin, il est très proche de Boussy-Saint-Antoine.

L'année 2015 a vu le démarrage des études, avec un travail de programmation en collaboration avec les utilisateurs. La future structure devra, sur une surface au sol équivalente, permettre une optimisation de

l'exploitation des espaces intérieurs, une intégration dans le site et une accessibilité facilitée.

#### PLANNING PRÉVISIONNEL :

---

Début des travaux : janvier 2017

Durée des travaux : 8 mois

Coût prévisionnel des travaux : 708 263 € HT

---



# LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS EN COURS

BRUNOY

## Bibliothèque

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque de Brunoy, située en centre-ville ont commencé au mois d'octobre. Le résultat des études de maîtrise d'œuvre menées par le cabinet BASALT, en collaboration avec la ville de Brunoy et les services de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres, permettent de doubler les surfaces utiles de l'ancienne bibliothèque.

La création d'espaces modulaires ou cloisonnés pour accueillir des activités et offrir des espaces de travail, apportent à cet équipement une convivialité et une fonctionnalité qui lui faisait défaut.

La mise à niveau des planchers de l'ensemble de la bibliothèque et de l'Office de Tourisme mitoyen, rend cet espace accessible à tous.

Après une courte période de préparation, l'entreprise LEGENDRE, titulaire du marché de travaux a engagé le curage et les démolitions notamment des verrières.

La réalisation de nouvelles fondations par « puits », se poursuivra jusqu'au mois de février 2016. Elles recevront le nouveau plancher et la structure destinée à couvrir la cour arrière.

Cette rénovation offre également l'opportunité de mettre en conformité l'ensemble des réseaux d'évacuation du bâtiment, avec la création d'un bassin de stockage situé sous la cour (photo) et limitant le débit de fuite pour ne pas surcharger les réseaux existants. Les travaux vont se poursuivre pendant toute l'année 2016, pour une réouverture en début de l'année suivante.



#### PLANNING PRÉVISIONNEL :

---

Début des travaux : octobre 2015

Durée des travaux : 14 mois

Coût prévisionnel des travaux : 1 993 163 € HT

---

EPINAY-SOUS-SÉNART

# Bibliothèque Jules Verne



Une nouvelle tranche de travaux a été réalisée en 2015 par le Val d'Yerres dans le cadre du programme pluriannuel de rénovation de la bibliothèque d'Epinay-sous-Sénart.

Cette année a permis, en intérieur, de mettre en conformité les sanitaires publics du rez-de-chaussée et de l'étage, ainsi que de rénover une des deux cages d'escaliers.

Des reprises structurelles ainsi que le ravalement de l'ensemble de la périphérie du bâtiment ont également été engagés en toute fin d'année. Ces travaux se termineront dans les premiers mois de 2016.



**Coût des travaux 2015 : 168 000 € HT**





# LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES



# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'ANNÉE A ÉTÉ MARQUÉE PAR LE SUCCÈS DE LA PÉPINIÈRE ET DE L'HÔTEL D'ENTREPRISES DU VAL D'YERRES. LE TAUX DE REMPLISSAGE DE LA PÉPINIÈRE EST PASSÉ DE 85% À 100%, QUANT À CELUI DE L'HÔTEL, IL EST PASSÉ DE 65% À 90%.

UNE PLATE-FORME DE TRAVAIL PARTAGÉ A ÉTÉ AMÉNAGÉE AU SEIN DE L'HÔTEL D'ENTREPRISES, POUR UNE SURFACE DE PRÈS DE 40 M<sup>2</sup>, REPRÉSENTANT 4 BUREAUX.

## LES PARTENARIATS 2015

Le Val d'Yerres s'est de nouveau associé à la Chambre de Commerce et d'Industrie, dans le cadre de l'opération « Entreprises à la rencontre de vos voisins ».

Le partenariat avec la Boutique de Gestion de l'Es-sonne s'est intensifié avec plusieurs actions « post-couveuses » d'entreprises permettant à de futurs créateurs de visiter l'Hôtel et la Pépinière d'entreprises du Val d'Yerres.

Un conventionnement est en réflexion avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Es-sonne pour perfectionner les moyens et services mis à disposition



des entreprises du territoire, telles que formations et informations collectives, relai de notre « bourse aux locaux », conférences interprofessionnelles...

## LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE



Au cours de cette année, le club des entreprises du Val d'Yerres s'est constitué en Association. Le club d'entreprises regroupe près de 60 membres actifs.

L'adhésion au club est gratuite et permet de participer à l'ensemble des actions et événements organisés conjointement par le club et la Communauté d'Agglomération.

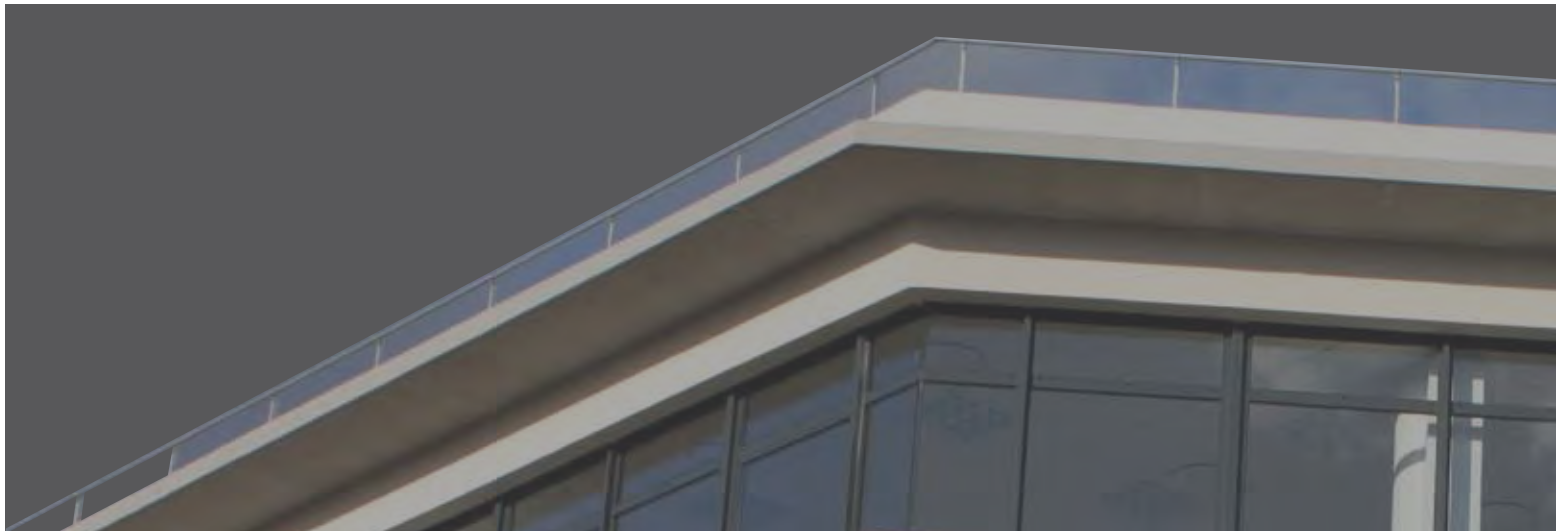
Ce club est aussi l'occasion de solidifier les fondations d'un réseau déjà existant avec l'ambition d'accroître les échanges commerciaux, synonymes de développement économique entre les adhérents. Cette initiative ren-

contre un vif succès. Le Val d'Yerres intervient en tant que support logistique de la structure. Il assure également le relai institutionnel.

Cette année :

- 28 mai à Brunoy : « Entreprises à la rencontre de vos voisins », événement organisé en collaboration avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Es-sonne et le Club des entreprises du Val d'Yerres, rue du réveillon au CMCL de Brunoy. Une course d'orientation dans le but de découvrir une partie du patrimoine culturel et historique Brunoyen pour les entreprises participantes a été organisée.





- 30 septembre à Yerres : premier « *Business Spirit* » à l'Inter-caves de Yerres. 29 entreprises se sont retrouvées autour d'un moment d'échanges convivial.
- 15 Octobre 2015 à Quincy-sous-Sénart : premier « petit-déjeuner d'affaire » organisé au sein de la pépinière d'entreprises du Val d'Yerres avec l'intervention d'un professionnel sur le thème : « Comment propulser son chiffre d'affaire grâce au « *coaching* d'affaires ». 12 entreprises étaient présentes.
- 19 novembre à Crosne : deuxième « *Business Spirit* » à la Maison du Pressoir de Crosne. 17 entreprises étaient présentes.
- 17 décembre à Quincy-sous-Sénart : après avoir rencontré les entreprises de l'Agglomération du Plateau Briard en 2014, le club d'entreprises s'est réuni à la salle Georges Pompidou de Quincy-sous-Sénart en présence de nombreux élus pour assister au « *Speed meeting* annuel ». Cela a permis la rencontre de 70 entreprises du Val d'Yerres.

Forte de sa nouvelle organisation, l'association se réunit régulièrement pour des ateliers de travail sur des sujets variés liés à leur activité, à l'économie en général et à celle du territoire en particulier.

Le club des entreprises est articulé autour de 4 grands axes qui permettent, lors de réflexions communes, d'aborder les problématiques économiques, fiscales et foncières liées au territoire du Val d'Yerres, d'organiser des événements inter-entreprises, de définir les thèmes économiques, juridiques et commerciaux à aborder au sein de ces événements, et enfin de communiquer sur les entreprises qui le composent.

Plusieurs réunions ont été organisées en présence du Vice-Président en charge du développement économique de la Communauté d'Agglomération pour aborder avec le club d'entreprises les problématiques d'ordres économique et fiscal liées au territoire.



## LA PÉPINIÈRE ET L'HÔTEL D'ENTREPRISES

La pépinière et l'hôtel d'entreprises du Val d'Yerres ont ouvert leurs portes le 2 janvier 2012.

Après le seuil fatidique de deux ans de création, la pépinière a connu le départ de quelques entreprises, a vu le développement d'autres et l'arrivée de nouveaux créateurs. En décembre 2015, la pépinière est à 100% de remplissage, avec 13 entreprises installées. Rappelons que la structure est qualifiée de « pépinière géné-

raliste » et qu'à ce titre, elle accueille des créateurs de tout horizon.

Service à la personne, maîtrise d'œuvre, expert en génie climatique, équipements, métreur, ingénieur en télécommunication, entreprises du bâtiment et du déménagement sont quelques exemples des métiers représentés. La dynamique instaurée permet aux entreprises d'échanger et pour certaines, de travailler ensemble sur ce lieu professionnel.

L'hôtel, quant à lui, avec quatre entreprises installées, est loué à hauteur de 90% de la surface proposée.

Cette année, une surface de 40 m<sup>2</sup> a été aménagée pour la mise en place d'un lieu de travail partagé, dit « *co-working* » accompagné d'une domiciliation possible d'entreprises. Fin 2015, six nouvelles ont été domiciliées, avec un contrat de 30 € H.T. par mois.

Le Val d'Yerres a également développé la formule de location de la salle de réunion de la pépinière, permettant des recettes de près de 8 000 €.

2016 permettra de louer la partie restante, soit sous la formule Hôtel, soit sous la formule Pépinière.

Grâce à la pépinière et à l'hôtel d'entreprises, 33 emplois sont ouverts sur le site cette année. A cela s'ajoutent, 26 salariés sur le terrain des entreprises de services à la personne.

59 emplois ont donc vu le jour grâce à la pépinière et à l'hôtel d'entreprises du Val d'Yerres.

---

## LA BOURSE AUX LOCAUX

Afin d'apporter une visibilité plus importante aux entreprises, aux commerçants et aux artisans souhaitant s'installer sur le Val d'Yerres, la Communauté d'Agglomération a proposé aux communes qui la composent de mettre en place une plate-forme communautaire pour identifier les locaux vacants sur l'ensemble du territoire. Au-delà de cet outil, la compétence du commerce local reste exercée par les communes.

Cette base de données partagée, regroupant une dizaine de locaux vacants par ville, permet de centraliser et de diffuser très largement l'information sur l'ensemble du

territoire, avec pour but de faciliter l'installation de nouvelles entreprises sur le Val d'Yerres.

Pour constituer la base de données, un état des lieux, avec visite de chaque ville, a été effectué communément entre les services urbanisme, économie et commerce des villes et le service développement économique du Val d'Yerres.

Cet outil est à la disposition des villes et de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres.

Par voie de conventionnement, ce dispositif pourra être relayé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne sur l'ensemble du département.

---

## OBSERVATOIRE DES ENTREPRISES

Dans le cadre du bilan de la politique communautaire en matière de développement économique, le Val d'Yerres a mis en place un observatoire économique, mis à jour semestriellement.

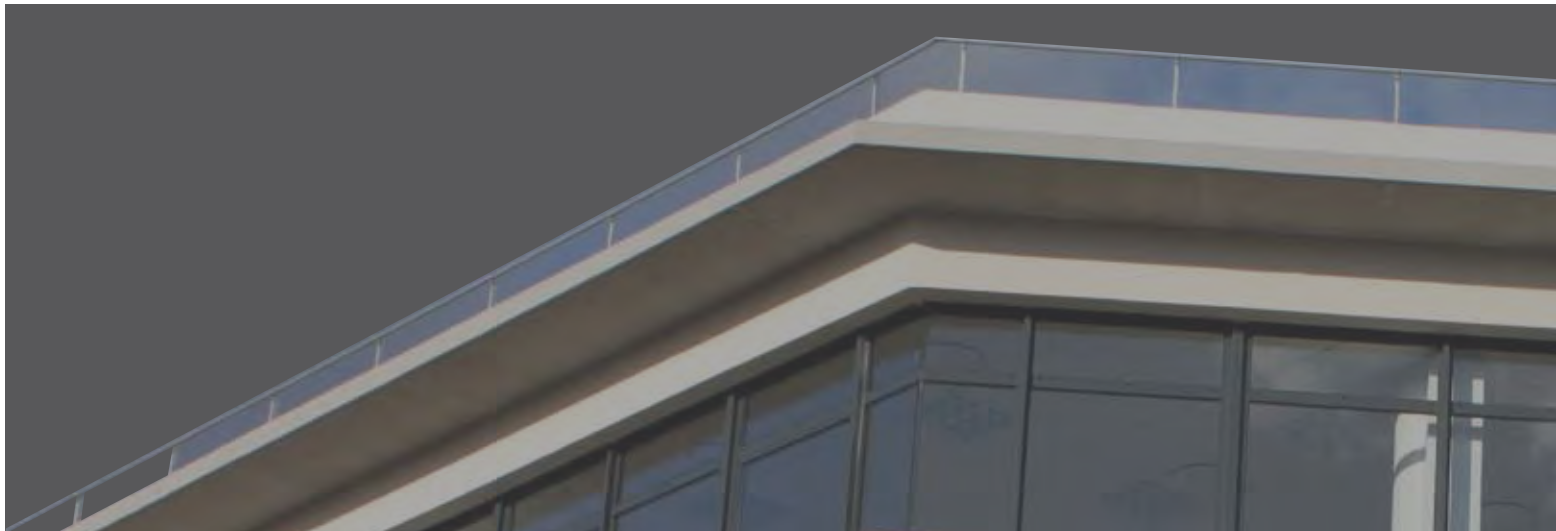
Pour ce faire, il a fallu étoffer et mutualiser nos sources de renseignements concernant le nombre, le type, et la forme des entreprises présentes sur le territoire.

Les sources à disposition étaient les fichiers Coface, Insee, et ceux de la Chambre de Commerce et d'Industrie

de l'Essonne. Le nombre d'entreprises concernées était d'environ 2 100 (hors SCI, EPCI et Autoentreprises).

En 2015, le Val d'Yerres s'est doté d'un nouveau logiciel regroupant plus de 7 000 entreprises sur le territoire.

Ainsi, il a pu être mis en place un observatoire économique. Deux axes statistiques ont été privilégiés sur ce dernier, l'un en direction des entreprises et l'autre vers l'emploi.



## LA COMMUNICATION

La feuille de route pour l'année 2015 était ambitieuse.

Elle devait être partagée par l'ensemble des acteurs, élus et collaborateurs, à l'échelle de la Communauté d'Agglomération et des communes.

L'objectif a été d'inciter de nouvelles entreprises à s'installer sur le Val d'Yerres et d'encourager le développement de celles déjà implantées.

La communication dédiée s'est articulée autour des principaux axes suivants :

- Redynamisation du site internet « dvy », dédié au développement économique du Val d'Yerres, et création d'un annuaire des entreprises du Club.
- Proposition aux communes pour une parution trimestrielle d'une page « développement économique », dans les bulletins municipaux,
- Mise en place d'une rubrique dédiée dans le journal du Val d'Yerres.
- Trois thèmes pour l'année 2015 : le pôle médical du Val d'Yerres (mars 2015), la bourse des locaux (septembre 2015), le club des entreprises du Val d'Yerres (novembre 2015).

---

## LA CONCERTATION

Un groupe de travail a été constitué afin d'échanger sur les thèmes du développement économique du territoire. Il se compose de « référents-élus » et est animé par le Vice-Président en charge du développement économique.

Trois rencontres ont eu lieu depuis sa création.

- 17 novembre 2014 à Brunoy :

L'objectif est de mettre en commun au sein de l'agglomération, les pratiques en usages relatives au développement économique, sur les territoires des communes. Il a été retracé l'historique de la pépinière, la problématique du développement économique sur le Val d'Yerres à l'appui de quelques statistiques.

Plusieurs propositions sont ressorties de cette première réunion notamment sur la nécessité pour le territoire de relier les questions d'emploi, de travail de proximité, de ressources fiscales des ménages et de foncier.

- 3 Mars 2015 à Brunoy :  
présentation de la stratégie 2015 de la Communauté d'Agglomération en matière de développement économique.

Les principales actions seront d'effectuer et/ou de mettre à jour :

- Un zoom sur la fiscalité du territoire.
  - Un observatoire économique des entreprises par le biais de statistiques et de tableaux de bord.
  - Une identification du foncier disponible pour du développement économique, en lien avec les communes en charge de l'élaboration des documents d'urbanisme.
  - Un ou des espaces de travail partagé.
  - Une communication adaptée avec une redynamisation du site internet dédié au développement économique du Val d'Yerres et une parution trimestrielle d'une page développement économique du Val d'Yerres dans les bulletins municipaux.
  - Un guide des entreprises du Val d'Yerres.
- 2 Septembre 2015 à Brunoy :  
présentation du baromètre semestriel de l'activité économique du Val d'Yerres (2<sup>e</sup> édition), et la fiscalité des entreprises (analyse détaillée entre effet/base et effet/taux, les leviers possibles pour le Val d'Yerres).



## LE TOURISME

La Communauté d'Agglomération a élargi sa compétence Développement Economique au Tourisme en 2013, avec notamment le portage d'un Office de Tourisme Communautaire géré en régie dotée de la seule autonomie financière.

La régie est administrée par un Conseil d'Exploitation composé de six élus communautaires titulaires (un par commune), six élus communautaires suppléants (un par commune) et quatre personnes extérieures dont l'activité est liée au tourisme. Tous les membres ont été désignés par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 8 avril 2014. Olivier Clodong, Vice-Président en charge du Tourisme et de la promotion du Territoire a été élu Président du Conseil d'Exploitation et la Direction de l'Office de Tourisme a été confiée au Directeur Général des Services de l'agglomération.

En 2015, le Conseil d'Exploitation s'est réuni deux fois, les 10 avril et 17 décembre.

A la suite de la réunion du 10 avril, une rencontre conviviale a été organisée avec les Présidents ou représentants des associations liées au patrimoine local, les archivistes des communes et les bénévoles de l'Office de Tourisme dans l'objectif de créer des liens qui faciliteront les recherches et actions ultérieures.

En 2015, l'Office de Tourisme du Val d'Yerres a participé :

- A la première édition du salon « Tourism'Essonne » organisé à Arpajon, à l'initiative de l'UDOTSI. Plus de 400 visiteurs se sont arrêtés sur notre stand et près de 1 000 documents touristiques ont été distribués.

Le service tourisme du Val d'Yerres s'est investi dans la création de l'événement aux côtés de l'UDOTSI, notamment en trouvant le nom du salon et en concevant l'affiche.

- Aux forums des associations des six communes du Val d'Yerres où 2 730 documents ont été distribués à environ 450 visiteurs.

- A la Fête de la Forêt de Sénart qui a attiré 301 visiteurs sur le stand pour 1 714 documents distribués.

- Aux bourses d'échanges des Offices de Tourisme de l'Essonne et de la Seine-et-Marne.

Des visites guidées et commentées de Brunoy ont été organisées pendant les Journées européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre.

Enfin, il est à noter que, pour permettre la réalisation des travaux de la future médiathèque de Brunoy et du prochain Office de Tourisme communautaire, l'Office de Tourisme est provisoirement transféré dans le hall du Théâtre de la Vallée de l'Yerres à Brunoy.



# L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L

## L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

A la suite des décisions arrêtées en 2012, Orange a poursuivi ses travaux pour le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire du Val d'Yerres.

Il convient de rappeler que l'équipement en fibre optique, en remplacement de la connexion internet ADSL, se fait dans un premier temps sur les secteurs dépourvus d'internet classique, avant d'être étendu, sur l'ensemble de la commune.

Aussi, à l'échelle de chacune des communes qui compose le Val d'Yerres, le bilan du déploiement est le suivant, au 31 décembre 2015 :

	Périmètre (Nb logements)	Adressables (fibre dans la rue)	Eligibles (raccordables)
Boussy	3 754	2 728	1 342
Brunoy	12 991	5 986	2 584
Crosne	4 587	2 616	1 058
Epinay-sous-Sénart	5 252	3 762	1 021
Quincy-sous-Sénart		Etudes en cours	
Yerres	14 125	14 125	11 690





# LES TRANSPORTS

## LE RÉSEAU DE BUS DU VAL D'YERRES

En 2015, le Val d'Yerres a poursuivi son « Plan Transports ». Il s'est agi d'améliorer la desserte du quartier des Hautes-Mardelles à Brunoy. Ainsi, deux mesures complémentaires ont été mises en place :

- Renfort de service sur la ligne C à l'hyper pointe du matin.
- Modification du circuit de la ligne M et amélioration des fréquences, afin de permettre un passage par le Boulevard de l'Île-de-France.

Les améliorations ont été travaillées en lien avec le STIF et la ville de Brunoy et la mise en place est intervenue au 31 août.









# L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

CROSNE

## Parc du Moulin

En fond de vallée de l'Yerres, sur le site de l'ancien quartier pavillonnaire de Senlis Pampelune, la ville de Crosne et le Val d'Yerres portent un projet qualifié d'exemplaire pour la reconquête d'une zone naturelle d'expansion de crues de dix hectares. A ce jour, près de 7 hectares de terrains ont été acquis par la ville et mis à disposition du Val d'Yerres.

Le programme de travaux du Parc s'articule autour de trois séquences paysagères :

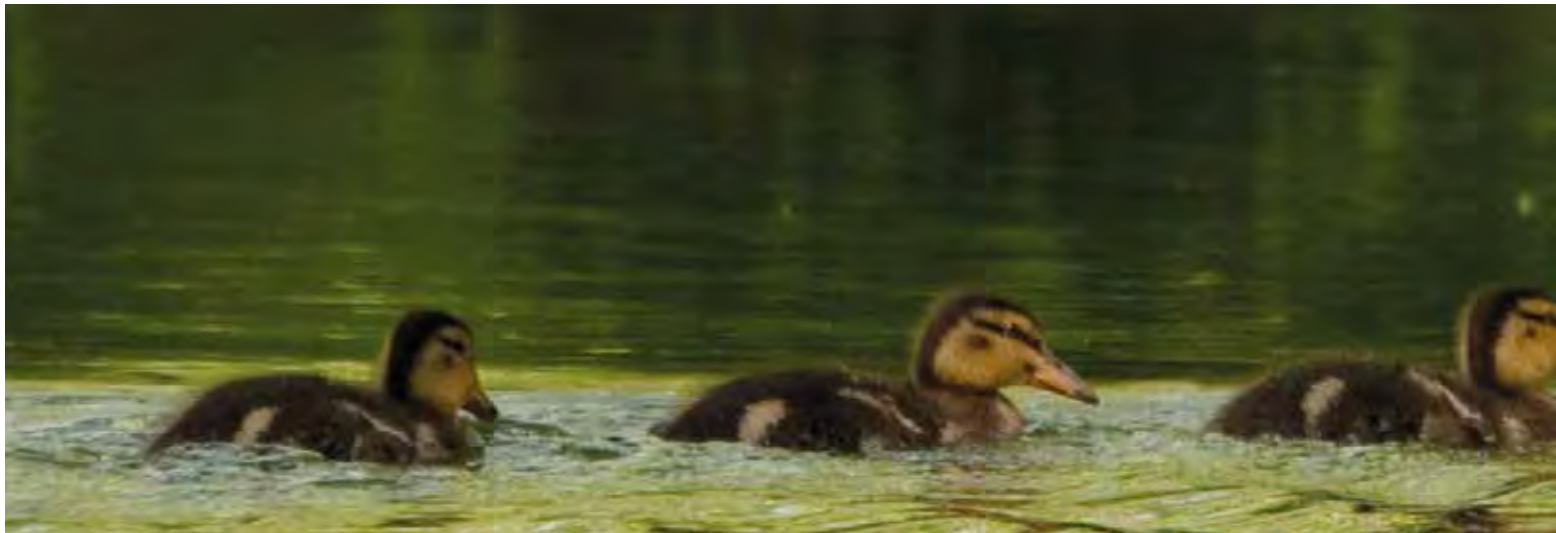
- Au Sud du Parc, longeant la rivière, un étang a été creusé. Non connecté à l'Yerres, il est alimenté par un système de noues transversales qui assurent la récupération des eaux de pluie. C'est la partie la plus humide du Parc. La végétation y est typique des milieux et boisements humides. Des fascines vivantes de saules servent de lisières végétales en limite sud de l'étang.
- La partie centrale est composée de noues et de mares peu profondes. Cette zone a été densément plantée d'essences végétales typiques de la vallée de l'Yerres.
- En partie Nord, des prairies ont été aménagées.

Sillonnant ces trois séquences, des cheminements permettent de découvrir le parc et sa végétation.

Le chantier du Parc a démarré à l'été 2010.

En 2015, l'aménagement paysager du parc de Crosne s'est poursuivi. De nouveaux cheminements, des ponceaux complémentaires franchissant les noues, permettent une approche aisée des rives de l'étang. Agrémenté par l'installation de bancs, de tables de pique-nique, de fontaines à eau, de nombreux arbres parmi lesquels des fruitiers, et d'un espace de jeux dédié aux enfants, cet espace dénommé « Parc du Moulin » séduit un vaste public depuis son inauguration en septembre 2015.





## LES DÉCHETS ET LE BALAYAGE

Conformément à la délibération du 12 décembre 2002, le Val d'Yerres représente en lieu et place les six communes membres, dans leurs actions menées au sein du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts (SIVOM), en matière d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Dans ce cadre, le Président du SIVOM a adressé le rapport d'activité annuel pour l'année 2014 au Président du Val d'Yerres, à la suite de son approbation par le Comité Syndical du 24 juin 2015.

En 2014, le tonnage des déchets collectés (89 438 tonnes) est en augmentation de 3 280 tonnes par rapport à l'année précédente (2013), soit une hausse de 3.81 %.

Les principales diminutions sont recensées dans le domaine des Déchets Industriels Banaux (-140,4 t), de la collecte du verre (-54,9 t), des Déchets d'Equipements Electroménagers et Electroniques (-50,2 t), des textiles (-18,6 t) et des Déchets Diffus Spécifiques (-8,4 t).

A l'inverse, il est constaté des augmentations de tonnage au titre des dépôts en Déchetterie (+1 874,8 t), en matière de collecte des biodéchets (+683,2 t), des encombrants (+518 t) et des résiduels (+442,4 t).

La production globale de déchets émanant des habitants du SIVOM reste supérieure (+ 9,59%) à la moyenne régionale (517,0 kg/an/habitant/SIVOM contre 472,0 kg/an/habitant/IDF).

La collecte en porte à porte avoisine le taux de 82% (87% en 2012 et 78,8% en 2013) et l'apport volontaire celui de 18% (13% en 2012 et 21.2% en 2013).

S'agissant du balayage, le SIVOM a poursuivi en 2015 le programme d'intervention convenu avec les cinq communes adhérentes (hors Yerres). Pour cette dernière, c'est la société TEP qui intervient, dans le cadre d'un marché de prestations de service, reconduit le 10 mars 2015 pour une durée d'un an renouvelable au maximum trois fois.

---

## L'EAU POTABLE

En 2015, le Val d'Yerres a contrôlé le bon déroulement des travaux arrêtés dans le cadre du programme de renouvellement des canalisations conclu fin 2013 au titre des avenants « Olivet ».

Les remplacements des canalisations suivantes ont été réalisés à :

- Boussy-Saint-Antoine : rue du Pas Sainte-Geneviève, résidence des Buissons, allée de la Serpe, allée des Druides,
- Brunoy : rue des Vallées (Tranche 1),
- Crosne : rue Boileau, rue Marceau,

- Epinay-sous-Sénart : rue de Boussy,
- Quincy-sous-Sénart : les travaux ont été effectués en 2014, compte-tenu de la réfection de voirie réalisée alors par le Conseil départemental,
- Yerres : rue du Général de Gaulle, rue Renoir, rue de la Grange, rue du Château de Grosbois.

Le Val d'Yerres a également suivi les chantiers de création des débitmètres réalisés pour une meilleure connaissance sur les communes de :

- Boussy-Saint-Antoine : rue Coubard-rue des Chartreux, rue de Rochopt, rue du Moulin Neuf, rue du Besly, sentier





des Heurts, chemin des Plantes, rue Coubard, rue Faubourg Chartreux,

- Brunoy : route de Brie, rue de Cerçay, rue des Vallées, rue de la Ferme, Route Nationale 6,
- Crosne : avenue de la Plaine Haute,
- Epinay-sous-Sénart : voie communale n°1, avenue du 8 mai 1945,
- Quincy-sous-Sénart : route de la Tour de Ganne,
- Yerres : rue de Concy, rue du Château de Grosbois, rue Royale, allée du Bois des Glands.

L'année a été marquée par la renégociation du contrat

de Délégation de Service Public de Boussy-Saint-Antoine, dont l'échéance arrivait au 31/12/2015.

Les propositions techniques et tarifaires présentées par les différentes entreprises ont été analysées et mises en perspective, tant du point de vue tarifaire, patrimonial, que des nouveaux services (accompagnement social et équipement des compteurs de dispositifs de télérelève). Le nouveau contrat a été confié à SUEZ Environnement, lors de la séance du Conseil Communautaire du 7 décembre 2015.

## LES NUISANCES AÉRIENNES

Face aux nuisances aériennes dues à l'aéroport d'Orly, le Val d'Yerres reste vigilant.

Le partenariat avec les associations de lutte contre les nuisances aériennes a été reconduit, en particulier avec l'association AVEVY (Association Vigilance Environnement de la Vallée de l'Yerres).

En cette année de la COP 21 en France, l'AVEVY, partenaire de la Convergence Associative qui réunit les associations en charge des nuisances aériennes sur l'ensemble de la région francilienne, s'est vu confier l'organisation du rassemblement pour le sud francilien.

Corroborée par les investissements d'Aéroports De Paris prévus dans son contrat de régulation économique 2016-2020 et par les carnets de commandes des constructeurs d'avions, la menace d'augmentation du trafic aérien en Ile-de-France est mise en avant par AVEVY, de même que la remise en cause de l'actuel couvre-feu et du plafonnement en nombre de créneaux sur le site de Paris-Orly. Alors que les méfaits des nuisances aériennes

sonores et atmosphériques sur la santé et la qualité de vie des survolés sont clairement démontrés, la politique de lutte contre ces nuisances connaît un net recul.

Aucune mesure dans l'élaboration des PPBE des grands aéroports franciliens, susceptible de réduire ou de prévenir le bruit dans l'environnement des zones exposées à un dépassement des normes de bruit aérien, n'apparaît dans les plans d'actions à 5 ans rédigés par la DGAC pour l'Etat français.

L'aide aux riverains à 100% n'a pas été prorogée au 1er janvier 2015. Elle est désormais planifiée selon des critères de priorité, ce qui remet en cause le droit à réparation prévu dans la loi « Royal » relative à la lutte contre le bruit de 1992.

Dans ce contexte, l'AVEVY a organisé un rassemblement « élus-riverains », le 10 novembre 2015, devant le Ministère de l'Ecologie afin de faire entendre sa position sur l'arrêt de l'augmentation du nombre de vols et sur la réduction substantielle des nuisances aériennes en Ile-de-France.



## LA DÉFENSE INCENDIE (annexe)

Dans le cadre de la compétence optionnelle relative à l'eau exercée par le Val d'Yerres, la Communauté d'Agglomération assure la gestion et l'entretien des bouches et poteaux incendie sur l'ensemble du territoire.

En 2015, la société Nantaise des Eaux, attributaire du marché depuis juin 2012, a procédé à la vérification des débits-pressions des 620 appareils répartis de la façon suivante :

- 68 sur Boussy-Saint-Antoine
- 171 sur Brunoy
- 65 sur Crosne
- 80 sur Epinay-sous-Sénart
- 60 sur Quincy-sous-Sénart
- 176 sur Yerres

Le programme d'investissement s'est poursuivi. Vingt appareils, hors d'usage, ont été remplacés. Le bilan détaillé est récapitulé en annexe.

## LES CHARTES FORESTIÈRES DE TERRITOIRE

L'Arc boisé est une entité forestière d'environ 3 000 hectares constituée de forêts publiques (domaniales et régionales) et privées, réparties sur trois départements (77, 91 et 94). Le Val d'Yerres est signataire de la Charte forestière de territoire de l'Arc boisé depuis sa création en 2004. Cette Charte, outil d'aménagement et de gestion durable des territoires, a associé l'ensemble des acteurs concernés par le massif boisé (ONF, collectivités locales, associations...). Elle a permis différentes avancées en matière de connaissance des milieux forestiers et naturels, d'amélioration de l'accueil du public et de sensibilisation des usagers, de gestion des lisières.

Au terme de la première Charte (2004-2009, les élus communautaires ont souhaité poursuivre cette démarche dans la durée, afin de prolonger la dynamique engagée. Le 24 juin 2010, ils ont approuvé la 2<sup>e</sup> Charte (2009-2014).

Certains projets requièrent des programmes sur le long terme. A ce motif, une nouvelle Charte, sur la période 2015-2020, a été proposée.

La Charte est un document d'orientation et de fédération des initiatives sur un même territoire. Dans sa version actualisée, elle reprend un certain nombre des objectifs

précédents, mais fixe également de nouveaux axes de travail. Les enjeux arrêtés sont les suivants :

- une meilleure protection du massif de l'Arc boisé et de ses continuités écologiques,
- une gestion durable des forêts,
- un accueil du public respectueux de l'espace naturel.

Le territoire géographique forestier de l'Arc boisé est composé de :

- la forêt domaniale de la Grange,
- la forêt régionale de Grosbois, ainsi que le domaine de Grosbois,
- la forêt domaniale de Notre-Dame.





Le territoire du Val d'Yerres est directement concerné par cette Charte, élaborée conjointement par le Conseil départemental du Val de Marne et l'Office National des Forêts. Les communes d'Yerres et de Crosne se situent sur la frange Ouest de l'Arc boisé.

A ce titre, lors des phases d'élaboration de la troisième Charte, le Val d'Yerres a plus particulièrement dit son intérêt pour ce qui concerne les questions de gestion sylvicole raisonnée et de préservation et mise en valeur écologique du territoire forestier. Ceci s'inscrit dans la continuité des actions que nous soutenons plus particulièrement (brigade équestre, panneaux d'information aux entrées de forêt, préservation des mares forestières,...)

Au cours de la saison 2014/2015 (avril 2014 – avril 2015), 220 patrouilles ont été organisées, dont 151 sur la journée entière.

La fréquentation du massif par le public est notable et en progression constante, principalement par des randonneurs [promenade (25%), marche (21%), promenade du chien (5%)], par des sportifs (pratique du vélo (26%), course à pied (7%), équitation (1%) résidant dans les communes limitrophes (58%) et tous les jours (pour 15% d'entre eux), et plusieurs fois par semaine (pour 28%).

Le rôle de la Brigade est d'informer, d'accueillir, de rassurer, de sensibiliser les promeneurs. Elle fait respecter la charte du promeneur en forêt, et signale aux agents de l'ONF les problèmes rencontrés (dépôts sauvages, arbres tombés, incivilités).

Le Val d'Yerres a renouvelé son soutien au fonctionnement de la brigade équestre, sur la période 2014-2015, en maintenant le même niveau d'engagement, à savoir l'octroi d'une subvention annuelle de 5 450 euros.

S'agissant de la Forêt de Sénart, le Val d'Yerres a signé une convention avec l'ONF et le SIVOM, qui fixe les conditions d'exécution et de recouvrement pour la mise

à disposition de bennes, leurs transports et le traitement des déchets. Ces derniers proviennent des opérations de nettoyage de la forêt de Sénart réalisées par l'ONF sur le territoire du Val d'Yerres.

En 2015, et dans le cadre de cette convention, 5 bennes ont été mises à disposition en Forêt de Sénart, pour un volume de déchets collectés de 21 600 kilos.







# LA COHÉSION SOCIALE L'EMPLOI - L'HABITAT

UN NOUVEAU CONTRAT DE VILLE DU VAL D'YERRES, RÉGI PAR LA LOI DITE « DE PROGRAMMATION POUR LA VILLE ET LA COHÉSION SOCIALE », A ÉTÉ ÉLABORÉ AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS. IL A ÉTÉ SIGNÉ LE 6 JUILLET 2015 À QUINCY-SOUS-SÉNART.

## Trois quartiers de l'agglomération sont visés par cette contractualisation intercommunale :

- le quartier des Hautes Mardelles à Brunoy,
- le quartier Les Cinéastes / La Plaine à Epinay-sous-Sénart,
- le quartier du Vieillet à Quincy-sous-Sénart.

Les deux premiers quartiers sont également retenus parmi les 200 quartiers déclarés d'intérêt national, auxquels le nouveau programme de renouvellement urbain consacre 5 milliards d'euros.

## Plusieurs nouveautés dans cette dernière formule de Contrat de Ville :

1. Concentrer les moyens sur les territoires les plus en difficulté, mieux réduire les inégalités sociales et améliorer les conditions de vie des habitants tout en mobilisant l'ensemble des politiques de droit commun. L'objectif est de pouvoir redonner à la politique de la ville une meilleure efficacité en associant plus étroitement les habitants aux grandes orientations du contrat de ville par la création des Conseils citoyens.
2. Imposer un cadre unique et un financement de l'ANRU, via le contrat de ville.
3. Fixer les orientations stratégiques à une échelle intercommunale (communautaire), en articulation étroite avec les communes concernées afin de garantir une homogénéisation de l'action territoriale : même bassin de vie mais aussi même bassin d'habitat et d'économie. La convention cadre décline les grandes orientations

stratégiques d'intervention du contrat de ville intercommunal du Val d'Yerres pour la période 2015-2020 et s'articule autour de 4 thématiques :

- la cohésion sociale,
- le cadre de vie et le renouvellement urbain,
- le développement économique et l'emploi,
- les valeurs de la République et la citoyenneté.

Trois thématiques transversales sont également à prioriser :

- la jeunesse, le sport et la culture,
- l'égalité Femmes-Hommes,
- la lutte contre toute forme de discrimination.

La signature du contrat de ville représente un nouvel enjeu pour le Val d'Yerres. Il s'inscrit dans une démarche partenariale et intercommunale qui vise à la transformation du cadre de vie, à l'amélioration des conditions de vie des habitants et à la requalification du parc de logements sociaux.

La participation des habitants est un point déterminant du Contrat. Elle s'exprime dans le cadre des Conseils citoyens. Les élus de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres et les maires de chacune des communes ont tenu à ce que les citoyens soient très étroitement associés au projet par le biais de cette nouvelle instance. Le Préfet de l'Essonne a entériné fin juin 2015 la mise en place du Conseil citoyen de la ville de Brunoy sur Les Hautes Mardelles et de la ville de Quincy-sous-Sénart sur le quartier prioritaire du Vieillet. Ce sont les 2 premiers arrêtés à avoir été pris en Essonne.

# BITAT



La programmation intercommunale 2015 de la cohésion sociale s'est inscrite dans la continuité du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) du Val d'Yerres et se décline autour de trois grandes priorités du territoire :

- l'emploi et l'insertion,
- l'embellissement des quartiers,
- la prévention et l'éducation.

Au titre des actions menées dans le cadre de la politique de la ville, le Val d'Yerres a obtenu un total de 64 800 d'euros de subventions de la part de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (Acsé), du Conseil départemental de l'Essonne et du Conseil régional d'Ile de France :

Actions du Val d'Yerres	Subventions		
	Etat (Acsé/FIPD)	Conseil départemental	Conseil régional
Animation du CUCS	9 000 €		
Accès au droit	12 000 €		
Accompagnement pour l'emploi	10 000 €	5 000 €	23 800 €
Adéquation entre offres et demandes d'emploi	4 000 €	1 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>35 000 €</b>	<b>6 000 €</b>	<b>23 800 €</b>

## L'EMBELLEMENT DES QUARTIERS

### Nettoyage Urbain

Depuis 2007, le Val d'Yerres a développé un partenariat avec des Associations d'insertion locales pour une intervention de nettoyage urbain dans les quartiers prioritaires. En 2015, le nettoyage des tags sur les bâtiments communautaires et le mobilier urbain a été réalisé par l'association intermédiaire Abeilles Aides Entraide. Il a généré en 2015 un coût de 1 350 euros.







# LA PRÉVENTION ET L'ÉDUCATION

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

## Val d'Yerres Prévention

La nouvelle convention d'objectifs et de moyens signée par la Communauté d'Agglomération en janvier 2015, avec le Conseil départemental de l'Essonne et l'association Val d'Yerres Prévention, marque la volonté des élus de poursuivre les orientations du territoire dans le domaine de la prévention spécialisée. Malgré un contexte institutionnel et budgétaire extrêmement contraint, le Conseil Communautaire a en effet souhaité poursuivre le soutien financier de l'agglomération auprès de la prévention spécialisée

et ainsi sécuriser le territoire. La contribution de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres s'élève à 153 300 €.

Les communes de Crosne, d'Épinay-sous-Sénart, de Quincy-sous-Sénart et de Yerres ont également poursuivi leurs efforts par une mise à disposition de locaux à titre gratuit, permettant ainsi à l'Association « Val d'Yerres Prévention » d'intervenir sur différentes antennes à l'échelle du territoire.

## Raid Fil Vert

Une semaine de solidarité, de convivialité et d'épreuves culturelles et sportives entre jeunes

Pour la 7<sup>e</sup> édition du Raid Intercommunal « Fil Vert », 56 jeunes Val d'Yerrois de la 6<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> se sont réunis du 22 au 26 juin autour d'épreuves culturelles, sportives, artistiques et culinaires dans l'objectif de développer leurs connaissances du territoire.

Une équipe mixte de 8 jeunes par commune et une équipe représentant l'association Val d'Yerres Prévention, partenaire de l'opération, se sont affrontées en toute convivialité en partant à la découverte de chacune des villes où des épreuves variées les attendaient (« Fort Boyard », « Master Chef », « Kho Lanta », Graff'ta ville, atelier cirque, parcours multisports).

Esprit d'équipe, solidarité et convivialité sont les mots d'ordre du Raid Fil Vert qui remporte chaque année un succès grandissant.







## LES PERMANENCES D'ACCÈS AU DROIT

Les permanences d'accès au droit ont été reconduites par la Communauté d'Agglomération et les 6 communes sur le territoire du Val d'Yerres, en partenariat avec les acteurs concernés :

- le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Essonne (CIDFF),
- l'Association départementale de médiation et d'aide aux victimes (MEDIIVIPP 91),
- l'Ordre des avocats du Barreau de l'Essonne,
- l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL),
- l'Association Nouvelles Voies pour un accompagnement administratif et juridique des Val d'Yerrois.

Le partenariat a été renforcé en 2015 entre la Communauté d'Agglomération et l'association LEA (Lieu, Ecoute, Accompagnement) en faveur des

femmes victimes de toutes formes de violences et de leurs enfants. L'association, qui intervenait jusqu'à présent essentiellement sur la commune de Yerres, a progressivement étendu ses permanences aux 5 autres communes du Val d'Yerres (Boussy-Saint-Antoine, Crosne, Epinay-sous-Sénart et Quincy-sous-Sénart) ainsi qu'à deux communes du Val de Seine sur l'année 2015 (Montgeron et Vigneux-sur-Seine), soit 34 permanences mensuelles réparties sur 9 communes.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau contrat de ville, un diagnostic partagé de l'accès au droit a en effet été réalisé début 2015 avec les permanenciers et différents acteurs intervenant à l'échelle du territoire. Deux axes prioritaires ont été retenus par le Val d'Yerres pour la période 2015-2020 : améliorer l'information des habitants et lutter contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes.

## LA PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES

Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes sur les conduites à risques et les risques encourus. Les thèmes traités sont les drogues, l'alcool, le vol, la violence, le racket, la sexualité, la cybercriminalité, les jeux dangereux, les téléphones ...,
- Offrir des espaces de dialogue portant sur les différentes conduites à risques.

En 2015, un spectacle de la compagnie PROSCENIUM intitulé « Le pétard mouillé » a permis de sensibiliser près de 200 collégiens en classes de 4<sup>e</sup> aux dangers de l'alcool, du tabac, du cannabis et à l'abus de jeux vidéo. Deux représentations ont été réalisées sous forme de « Théâtre Forum » le 6 octobre et le 10 novembre 2015 au Cinéma le Paradisio à Yerres, en direction des élèves du collège Budé.

## L'ACCOMPAGNEMENT DU TISSU ASSOCIATIF

Au titre de la Cohésion Sociale, le Val d'Yerres a poursuivi et renforcé en 2014 son soutien auprès des organismes partenaires :

Associations	Montant de la subvention (en €)	Missions
Mouvement du Nid	6 600	- Soutien aux victimes de la prostitution - Actions de prévention
Vie Libre	1 500	- Aide et soutien des personnes présentant des problèmes de consommation alcoolique - Prévention alcoolique, notamment auprès des jeunes
Théâtre et Autres Jeux Sans Fin	400	- Initiation au théâtre pour les jeunes des quartiers
Val d'Yerres Prévention (VYP)	153 300	- Au titre de la convention tripartite VYP/Val d'Yerres/CD91
Université d'Evry	5 000	- Les cordées de la réussite
<b>TOTAL</b>	<b>166 800</b>	

L'EMPLOI ET L'INSERTION

# VAL D'YERRES



## SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES SERVICES

Val d'Yerres Emploi (VYE) est un service de proximité. Site d'accueil commun pour les adultes et pour les jeunes suivis par la Mission Locale, chaque antenne permet d'offrir un ensemble de services facilitant la recherche d'emploi et de formation.

## RENCONTRES PARTENARIALES LIÉES AU SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Comme les années précédentes, les référents des Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS) des communes, de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les assistantes sociales des Maisons Départementales des Solidarités (MDS) de Montgeron et de Brunoy se sont rencontrés avec des Conseillers d'Insertion Professionnelle de Val d'Yerres Emploi pour un accompagnement renforcé des publics les plus éloignés de l'emploi.



# EMPLOI



## QUELQUES CHIFFRES DU SERVICE VAL D'YERRES EMPLOI (ADULTES)

### Evolution de la fréquentation des structures Val d'Yerres Emploi de 2013 à 2015

6 155 personnes ont fréquenté le service Val d'Yerres Emploi en 2015. Alors que les habitants du territoire rencontrent des difficultés croissantes face à la conjoncture économique, on enregistre une baisse de la fréquentation des trois structures avec : - 585 personnes (-18%) sur l'antenne de Brunoy, - 536 personnes (- 29%) sur l'antenne d'Epinay-sous-Sénart et -149 personnes (-6%) sur l'antenne d'Yerres.

	2013	2014	2015
<b>Nombre de Visiteurs</b>	7 298	7 425	6 155
Antenne de Brunoy	3 038	3 207	2 622
Antenne d'Epinay-sous-Sénart	1 559	1 845	1 309
Antenne d'Yerres/Crosne	2 701	2 373	2 224

### Evolution du nombre de personnes inscrites de 2013 à 2015

Au 31 décembre 2015, 632 Val d'Yerrois âgés de plus de 26 ans étaient inscrits dans les structures Val d'Yerres Emploi, dont 456 nouveaux inscrits en 2015. La chute du nombre d'inscrits au 31 décembre entre 2014 et 2015 est due à une mise à jour des dossiers et au « nettoyage » de la base de données du logiciel utilisé par le service Val d'Yerres Emploi pour le suivi des Demandeurs d'Emploi.

	2013	2014	2015
<b>Nombre de personnes suivies au 31 décembre</b>	1 739	1 719	632
Antenne de Brunoy	291	238	266
Antenne d'Epinay sous Sénart	833	896	155
Antenne d'Yerres/Crosne	612	585	211

### Evolution du nombre de rendez-vous individuels de 2013 à 2015

Les conseillers d'insertion Val d'Yerres Emploi ont réalisé 2 327 rendez-vous en 2015 pour un accompagnement personnalisé des + de 26 ans dans leurs recherches de formation ou d'emploi.

Le nombre de rendez-vous individuels est en légère baisse sur l'ensemble des structures. La baisse du nombre de rendez-vous individuels sur les 3 structures s'explique par les raisons citées précédemment.

	2013	2014	2015
<b>Nombre de rendez-vous individuels réalisés</b>	2 726	2 589	2 327
Antenne de Brunoy	986	1 039	895
Antenne d'Epinay-sous-Sénart	752	758	712
Antenne d'Yerres/Crosne	945	792	720





## NOMBRE ET TYPE DE PLACEMENTS

### Sorties positives par structure de 2013 à 2015

273 adultes en recherche d'emploi et ayant bénéficié d'un accompagnement du service, ont trouvé une solution positive en 2015.

Les difficultés économiques actuelles, le peu d'offres sur le marché au regard du grand nombre de demandeurs d'emploi et des profils expliquent en partie la nouvelle baisse des placements. On note que l'antenne d'Epinay-sous-Sénart enregistre une forte chute du nombre de placements qui peut s'analyser par la réorganisation de l'antenne en milieu d'année. Il est toutefois à noter que l'antenne d'Yerres a réussi à inverser la tendance et à générer une augmentation de près de 12%.

	2013	2014	2015
<b>Nombre de placements</b>	<b>339</b>	<b>261</b>	<b>185</b>
Antenne de Brunoy	125	110	76
Antenne d'Epinay-sous-Sénart	89	58	5
Antenne d'Yerres/Crosne	127	93	104

### Typologie des placements (CDI, CDD, formations, contrats aidés...) de 2013 à 2015

*Placement : « l'activité de placement consiste à fournir, à titre habituel, des services visant à rapprocher offres et demandes d'emploi » - Article 1 de la convention 181 de l'Organisation Internationale du Travail.*

Sur les 185 adultes ayant retrouvé une solution d'emploi, 61 % ont abouti à un CDI ou un CDD après un accompagnement individualisé par l'un des conseillers VYE.

	2013	2014	2015
<b>Nombre de placements</b>	<b>339</b>	<b>261</b>	<b>185</b>
dont CDI	81	41	38
dont CDD	146	136	75
dont emplois aidés	11	5	1
dont intérim	29	27	37
dont formation	40	29	16
dont autres contrats	32	23	18

## QUELQUES CHIFFRES DE LA MISSION LOCALE

### Evolution du nombre de jeunes en suivi par la Mission Locale entre 2013 à 2015

En 2015, il y a une baisse de 19% du nombre de jeunes suivis sur l'ensemble des antennes.

Antennes	2013	2014	2015
Antenne de Boussy/Quincy	357	385	290
Antenne de Brunoy	495	536	415
Antenne de Crosne	157	170	138
Antenne d'Epinay-sous-Sénart	430	480	392
Antenne de Yerres	489	511	460
<b>TOTAL Jeunes suivis</b>	<b>1 928</b>	<b>2 082</b>	<b>1 695</b>

**Evolution du nombre de nouvelles entrées/premiers accueils de 2013 à 2015**

Le nombre de jeunes venus s'inscrire pour la première fois à la Mission Locale est en baisse avec une nouvelle fois près de -11% sur l'année 2015.

Antennes	2013	2014	2015
Antenne de Boussy/Quincy	167	143	128
Antenne de Brunoy	176	199	172
Antenne de Crosne	77	74	51
Antenne d'Epinay sous Sénart	209	155	124
Antenne de Yerres	207	175	192
<b>TOTAL Nouvelles entrées</b>	<b>836</b>	<b>746</b>	<b>667</b>

**Evolution du nombre de rendez-vous individuels réalisés de 2013 à 2015**

Le nombre d'entretiens chute cette année de 9% après avoir augmenté en 2013 et en 2014.

Antennes	2013	2014	2015
Antenne de Boussy/Quincy	1 456	1 690	1 041
Antenne de Brunoy	1 801	2 159	2 205
Antenne de Crosne	607	661	607
Antenne d'Epinay-sous-Sénart	1 621	1 788	1 543
Antenne de Yerres	1 945	1 869	2 012
<b>TOTAL Rendez-vous individuels</b>	<b>7 430</b>	<b>8 167</b>	<b>7 408</b>

**Le profil des jeunes en suivi de 2013 à 2015 (%)**

La Mission Locale intervient majoritairement auprès d'un public de niveau égal ou inférieur à 5 et pour lequel la situation est de plus en plus difficile (des sans diplôme aux titulaires d'un diplôme de second ou troisième cycle ou d'une grande école).

Profil du public suivi par niveau de qualification	Antenne Brunoy			Antenne Boussy/Quincy			Antenne Epinay-sous-Sénart			Antenne Yerres			Antenne Crosne		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Niveau VI	8.23	6.90	8.73	6.69	7.31	5.82	10.46	7.08	6.99	5.93	7.24	5.77	9.56	8.24	13.39
Niveau V+V bis	55.55	50.74	64.81	52.68	50.54	60.36	58.37	57.30	67.20	51.33	50.09	60.58	59.24	55.89	63.78
Niveau IV															
Niveau III	36.16	42.35	26.46	40.63	42.14	33.82	31.16	35.63	25.81	42.74	42.66	33.65	31.21	35.88	22.83
Niveau II															
Niveau I															

**Pourcentage par typologie de sorties positives de 2013 à 2015**

Les résultats du travail d'accompagnement restent positifs dans un contexte économique qui continue à se dégrader sur le plan de l'emploi et de la formation.

Antennes	2013	2014	2015
Antenne de Boussy/Quincy	52.29	52.68	47.99
Antenne de Brunoy	49.08	44.78	46.14
Antenne Crosne	52.23	54.12	51.98
Antenne d'Epinay-sous-Sénart	48.38	41.46	44.24
Antenne d'Yerres	51.12	48.82	49.21



## LES DISPOSITIFS

### Les ateliers d'insertion professionnelle au sein de Val d'Yerres Emploi (adultes)

Les ateliers proposent des dispositifs d'accompagnement d'insertion spécifique et complémentaire à l'action des services Val d'Yerres Emploi. Ils sont financés dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

Les ateliers ont accueilli autant de personnes en 2015 qu'en 2014. Les ateliers informatique-bureautique et Cap Emploi ont connu une baisse respective de 19 et 23 personnes tandis que la BGE a rencontré 43 personnes de plus que l'an dernier.

### La cellule entreprises, un dispositif qui se renforce

Durant l'année 2015, les membres de la Cellule Entreprises ont contacté 72 entreprises et réalisé 320 appels téléphoniques en direction des employeurs. La Cellule Entreprises a accompagné les employeurs dans leurs démarches de recrutements et a parfois effectué des médiations entre employeurs et salariés.

Pour la deuxième année, la Cellule Entreprises est sollicitée pour sélectionner des offres d'emploi à faire paraître dans le Magazine du Val d'Yerres, en plus de celles déjà proposées sur le site de la Communauté d'Agglomération.

Ce travail de prospection et de collaboration a permis de recenser 272 offres d'emploi, soit 2 de plus qu'en 2014 et de transmettre 393 candidatures de Val d'Yerrois susceptibles d'y répondre, soit une aug-

Ateliers Opérateurs	Nombre d'usagers reçus
<b>Conseil en création d'entreprise</b> Boutique de Gestion de l'Essonne	<b>169</b>
<b>Initiation aux Techniques d'information et de Communication - Découverte d'Internet</b> Association AFFEVYES EPNE	<b>95</b>
<b>Cap Emploi 91</b>	<b>173</b>
<b>Total</b>	<b>437</b>

(Nombre total de bénéficiaires en 2012 : 338 ; 2013 : 492 ; 2014 : 436)

mentation de 99 candidatures par rapport à 2014. 42 Val d'Yerrois ont ainsi trouvé un emploi, en 2015, via la cellule entreprises.

<b>Employeurs contactés</b>	<b>72</b>
<b>Contacts téléphoniques</b>	<b>320</b>
<b>Entretiens en face à face</b>	<b>3</b>
<b>Offres d'emploi collectées</b>	<b>272</b>
<b>Candidatures proposées</b>	<b>293</b>





CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT  
ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS  
CULTURELS ET SPORTIFS  
D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

# LES PISCINES

Le Val d'Yerres gère sur son territoire trois piscines implantées sur les communes de Brunoy, Boussy-Saint-Antoine et Yerres.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les piscines des Sénarts à Boussy-Saint-Antoine et Pierre de Coubertin à Yerres sont gérées dans le cadre d'une Délégation de Service Public par la société Vert-Marine pour un contrat d'une durée de 5 ans. La piscine de Brunoy est gérée en régie directe. Les équipements ont été conçus afin d'offrir une parfaite complémentarité entre eux et sont répartis équitable-

ment sur le territoire pour répondre aux besoins des Val d'Yerrois, des scolaires et des associations.

Grâce à ce réseau, les habitants peuvent désormais trouver une piscine ouverte au public chaque soir jusqu'à 22h en semaine :

- Piscine des Sénarts : lundi, mercredi et jeudi (lundi et mercredi pendant les vacances)
- Piscine Pierre de Coubertin : mardi et vendredi (mardi, jeudi et vendredi pendant les vacances)
- Piscine de Brunoy : vendredi



*Piscine Pierre de Coubertin :*  
- Piscine de loisirs  
- Remise en forme et Bien-être



*Piscine des Sénarts :*  
- Piscine de loisirs  
- Fosse de plongée de 12 m

En 2015, la Communauté d'Agglomération a versé des subventions pour les associations utilisatrices des piscines :

Association	Ville	Nombre adhérents	% Val d'Yerrois	Subvention 2013 (€)
ENVY Natation-Triathlon	BOUSSY- QUINCY - EPINAY	252	91,27	6 718
AQUA SENART	BOUSSY- QUINCY - EPINAY	101	39,60	1 400
NEPTUNE PLONGEE	BRUNOY	132	72,73	2 000
CNBE Natation	BRUNOY	682	76,39	11 000
ORCA PLONGEE	YERRES	111	69,37	1 800
CYN Natation	YERRES	551	89,66	10 700
CYT Triathlon	YERRES	72	73,61	760





## BILAN SOCIAL

Les piscines fonctionnent avec 56 agents (dont 43 dans le cadre du contrat de DSP des piscines Pierre de Courbertin et des Sénarts), à savoir :

- 1 coordinateur des piscines,
- 3 responsables d'établissement,
- 3 chefs de bassin pour l'organisation de la natation scolaire,
- 24 éducateurs sportifs (2 titulaires, 2 sous contrat Val d'Yerres et 20 sous contrat privé DSP),

- 25 agents technique/ entretien/accueil/caisse (2 titulaires, 3 sous contrat Val d'Yerres et 20 sous contrat privé DSP),
- Environ 3 000 heures de vacataires (éducateur sportif, entretien, caisse).

Pour la période estivale, il a été procédé à l'embauche de 9 vacataires et à la mise en place d'un service de vigiles sur les piscines communautaires.



Piscine de Brunoy :  
- Piscine de loisirs estivale

## BILAN TECHNIQUE

### Piscine de Brunoy :

#### Travaux

49 900 € TTC ont été dépensés en travaux et entretien divers sur le bâtiment avec essentiellement des travaux sur les installations de traitement de l'eau, de l'air, plomberie et électricité.

#### Investissements autres que les travaux

Achat d'une monobrosse et accessoires : 939,23 €

## BILAN DE FONCTIONNEMENT

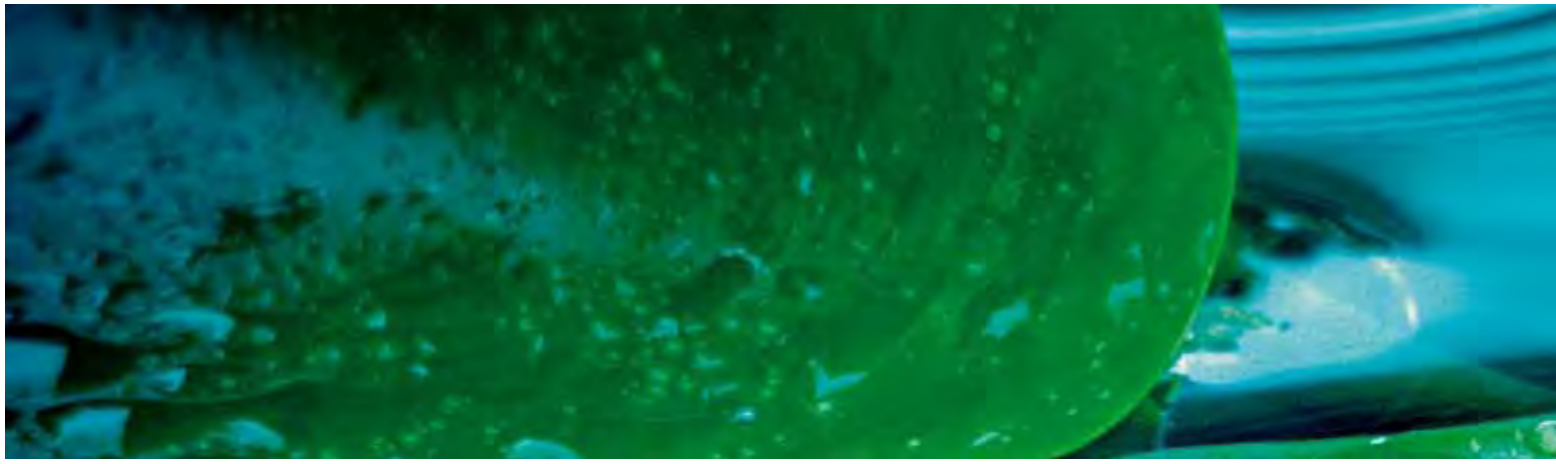
Les piscines sont ouvertes de 49 à 50 semaines par an et ferment 2 à 3 semaines par an pour nettoyage technique.

Le réseau des Piscines :

- propose plus de 9 550 heures d'ouvertures au public contre 4 200 heures avant 2007,
- accueille 192 classes du Val d'Yerres et deux instituts spécialisés, IME « La Cerisaie » et l'ADES « Les Vallées » dans le cadre de l'apprentissage de la natation scolaire. L'enseignement est dispensé aux élèves de grandes sections Maternelles au

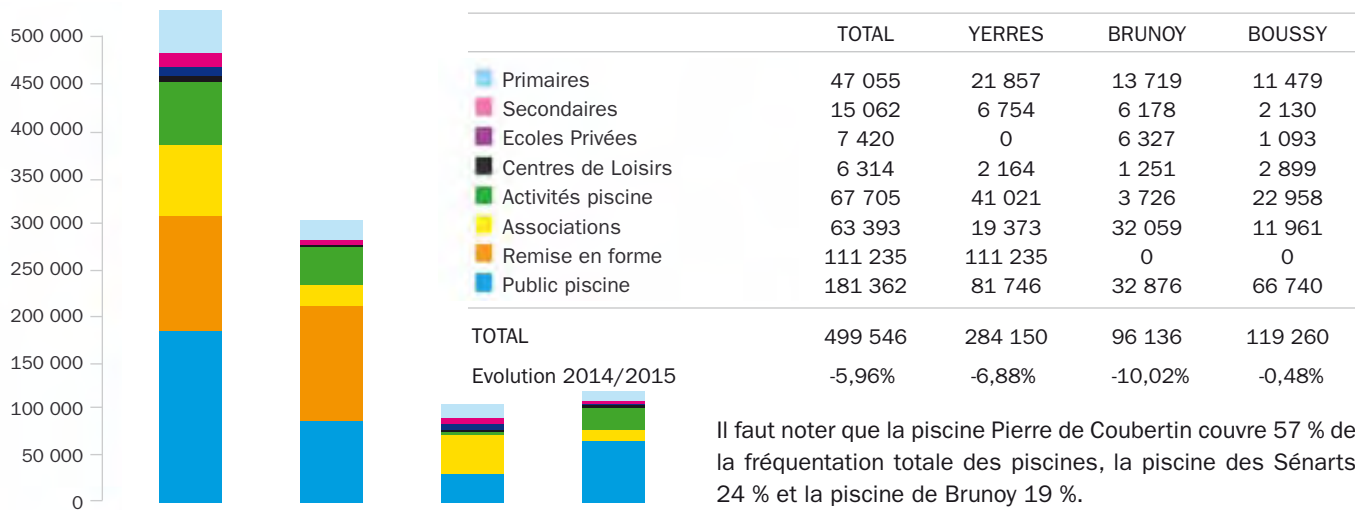
CM 2, à l'exception du CM 1,

- met à disposition des associations plus de 3 200 heures annuelles pour la pratique de leurs activités,
- met à disposition des villes plus de 200 heures annuelles pour les différents services municipaux ; centre de loisirs, centre social, service jeunesse, service des sports.

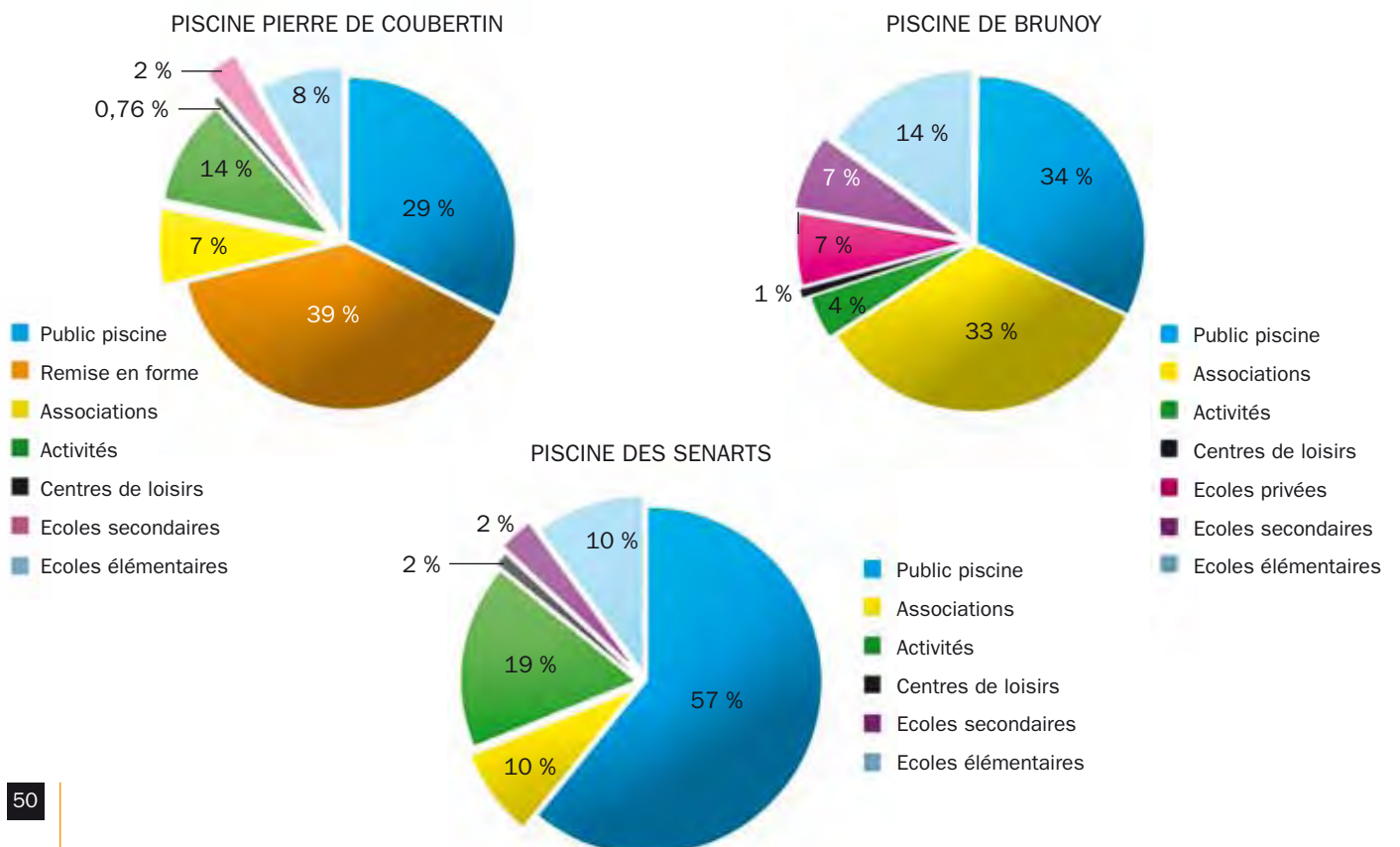


## BILAN DES FRÉQUENTATIONS

Les piscines ont accueilli 499 546 personnes réparties de la manière suivante :



## BILAN PAR PISCINE- RÉPARTITION EN POURCENTAGE PAR TYPE D'USAGERS

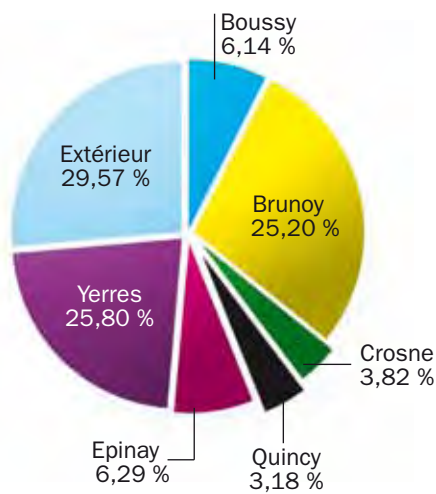




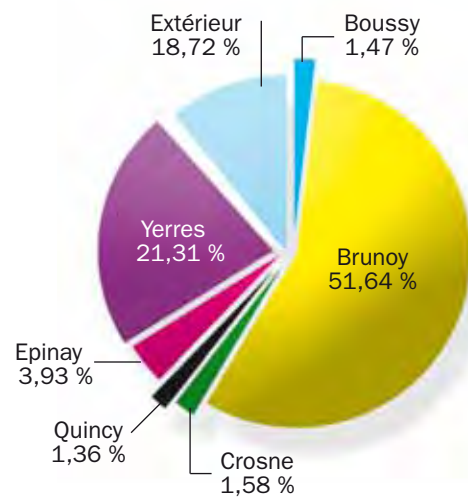
# LES PISCINES

## RÉPARTITION DES USAGERS PAR LIEU D'HABITATION

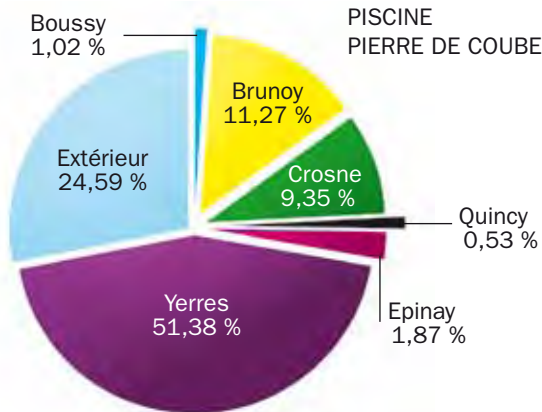
3 PISCINES



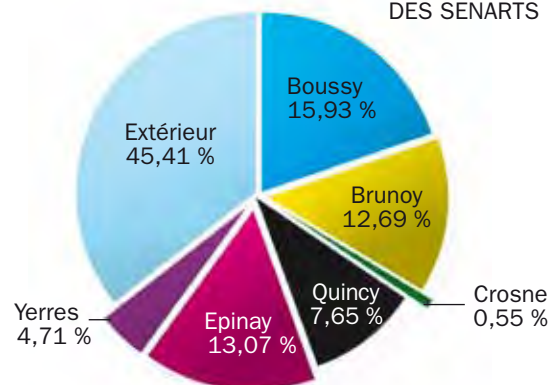
PISCINE DE BRUNOY



PISCINE PIERRE DE COUBERTIN



PISCINE DES SENARTS





# LE RÉSEAU DES CONSERVATOIRES DE MUSIQUE ET

## LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le conservatoire de musique et de danse du Val d'Yerres, qui regroupe historiquement le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Yerres/Epinay-sous-Sénart et les conservatoires de Boussy-Saint-Antoine, Brunoy et Quincy-sous-Sénart, est réparti sur 8 sites d'enseignement dont 5 pour la musique et 3 pour la danse.

## ORGANISATION

Le management du conservatoire a été l'objet en 2015 d'un travail ambitieux, qui a comporté :

- la mise en œuvre d'une équipe de coordinateurs pour piloter le fonctionnement du conservatoire au quotidien en complément de l'équipe de direction. Ces coordinateurs assurent des missions transversales (suivi de projets, communication, suivi des élèves, sensibilisation des publics ou des coordinations de départements : formation musicale, musiques actuelles, danse),
- un plan de formation et d'accompagnement (individuel et collectif) pour soutenir la montée en puissance de cette nouvelle organisation,
- un nouveau document d'organisation du conservatoire, remplaçant le « règlement intérieur.
- le Val d'Yerres a déposé le dossier de renouvellement d'agrément « conservatoire à rayonnement départemental ».

Le conservatoire a poursuivi un effort de communication important auprès du public, avec la mise en place d'une newsletter trimestrielle dès janvier 2015, et, depuis décembre 2015, un calendrier en ligne de l'ensemble de ses manifestations.

La concertation au sein du conservatoire a été assurée à l'occasion de deux conseils d'établissements, d'un conseil de service, de réunions de concertation avec les représentants du personnel concernant la mise en œuvre des stages de vacances, de réunions de travail et de département tout au long de l'année.

## FRÉQUENTATION 2014-2015

Pour l'année scolaire 2014-2015, le conservatoire a accueilli 1 177 élèves : 913 en musique, 205 en danse et 59 pratiquant la musique et la danse.

Le conservatoire est essentiellement fréquenté par les jeunes enfants (579 élèves ont 10 ans ou moins de 10 ans) mais compte également des élèves inscrits jusqu'en cycle préprofessionnel.

Dans le cadre du partenariat avec le collège Bellevue de Crosne, il accueille, par ailleurs, 91 élèves en classes à horaires aménagés (64 en musique et 27 en danse) répartis de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

Un nouveau partenariat avec le collège Pasteur de Brunoy a permis la poursuite, à titre expérimental pour l'année scolaire 2014-2015, des classes à horaires aménagés musique à dominante vocale comptant 56 élèves (28 en 6<sup>e</sup> et 28 en 5<sup>e</sup>).

## FRÉQUENTATION 2015-2016

Pour l'année scolaire 2015-2016, le conservatoire a accueilli 1 170 élèves : 888 en musique, 282 (+ 77 élèves par rapport n-1) en danse et 70 élèves pratiquant la musique et la danse.

Le conservatoire est essentiellement fréquenté par les jeunes enfants (602 élèves ont 10 ans ou moins) et compte également 10 élèves inscrits en cycle préprofessionnel.

Dans le cadre du partenariat avec le collège Bellevue de Crosne, 95 élèves sont accueillis en classes à horaires aménagés (65 en musique et 30 en danse), répartis de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

Le partenariat avec le collège Pasteur de Brunoy a été pérennisé pour l'année scolaire 2015-2016 avec la mise en place des classes à horaires aménagés musique à dominante vocale comptant 82 élèves (27 en 6<sup>e</sup>, 28 en 5<sup>e</sup> et 27 en 4<sup>e</sup>).

Si l'effectif global est stable sur les deux années scolaires, la baisse de l'effectif en musique est compensée par la hausse des élèves en danse et des élèves en classe à horaires aménagés musique à dominante vocale.





# DE DANSE

## BUDGET DU CONSERVATOIRE

### Dépenses :

Le conservatoire a acquis pour la somme de 41 330 € divers instruments, dont l'essentiel est dédié aux nouvelles actions pédagogiques (pratiques collectives d'initiation), la remise à niveau du parc (pianos, percussions).

Concernant la masse salariale, les efforts entrepris en septembre 2014 de compression de personnel portent leurs fruits en 2015, notamment le non remplacement du directeur adjoint et d'un professeur de piano-coordonateur sur le grade de professeur hors classe. Les charges de personnel passent de 2 613 000 € à 2 491 000 €, soit une réduction de 4,66 %, et de près de 8 % en intégrant le GVT.

### Recettes :

Les produits provenant des cotisations s'élèvent pour l'année 2015 à 520 740 €.

De manière notable, 2015 aura vu la suppression de la subvention spécifique de la DRAC au CRD, qui était de près de 200 000 € il y a 10 ans et qui a été réduite à 68 000 € en 2014.

## L'OFFRE PÉDAGOGIQUE

Le conservatoire ouvre en septembre 2015 pour la deuxième année des actions pédagogiques nouvelles : cursus loisirs, initiation collective instrumentale et jardin musical. Le cursus loisirs concernait 79 élèves en 2014-15 ; à la rentrée 2015-16, il concerne 77 élèves.

L'initiation collective concernait 3 ensembles orchestraux d'initiation (cordes, bois, cuivres) en 2014-15, touchant 31 élèves.

A la rentrée 2015-2016, le manque d'inscriptions en cuivres n'a pas permis d'ouvrir l'ensemble « cuivres », dont les demandes ont été traitées par le cursus traditionnel (cours individuel d'instrument).

En revanche, le cours « cordes » obtient un succès important puisque 25 enfants étaient affectés dans l'ensemble à la rentrée.

Par ailleurs, le conservatoire travaille à la mise en œuvre de stages sur les périodes de vacances.

Deux pistes sont creusées :

- celle concernant les élèves du conservatoire eux-mêmes.
- celle concernant des publics non élèves du conservatoire, pouvant être touchés par le biais de collaborations avec des structures locales (services jeunesse, enfance, associations...). A ce jour, le conservatoire est inclus dans les opérateurs du contrat de Ville concernant le Val d'Yerres.

## LES MANIFESTATIONS ET LES ACTIONS CULTURELLES

Le conservatoire propose chaque saison de nombreuses manifestations régulières ou ponctuelles, allant de la simple audition de classe à des projets de grande ampleur en lien avec la programmation culturelle du Val d'Yerres, les structures de pratique musicale en amateur et les villes de la Communauté d'Agglomération.

A compter de la saison 2014/15, un rééquilibrage de cette saison a eu lieu, privilégiant les manifestations fédératives, les scènes ouvertes, en partie au détriment des « auditions de classe » qui pouvaient représenter jusqu'à 2/3 de l'activité de diffusion. Le dispositif des scènes ouvertes est à la saison 2015/16 arrivé en fonctionnement optimal, s'ouvrant à tous les genres, projets, classes et niveaux au sein du conservatoire, dans des conditions d'organisation et de diffusion satisfaisantes.

Le conservatoire a poursuivi en 2015 les collaborations initiées en 2014, concernant les « pauses culturelles » de la SOTHEVY, créant un pont entre travaux d'élèves et diffusion professionnelle (Didier Lockwood, Raphael), le festival d'orgue de Brunoy, le réseau des bibliothèques (salon des illustrateurs et concerts à la bibliothèque de Crosne), le lycée Saint Pierre pour l'événement « tous en musique », les harmonies du Val d'Yerres pour leur stage annuel et les chorales du Val d'Yerres en fédérant la rencontre « Val d'Yerres Voix ».

# L'ACTION CULTURELLE

## LA PROGRAMMATION DES SPECTACLES

Le 27 mars 2013, le Conseil Communautaire a renouvelé la Délégation de Service Public pour la programmation de spectacles dans les salles de la Communauté d'Agglomération au « Group Soumère », via la SOTHEVY (Société des Théâtres du Val d'Yerres). Elle assure la gestion et l'exploitation de la salle de spectacles du CEC d'Yerres ainsi que la programmation culturelle communautaire dans les autres salles (communautaires et communales) et sa mise en œuvre.

Au titre de la saison 2014-2015, 65 spectacles pour un total de 71 représentations dont 10 à destination du public scolaire (43 obligations contractuelles) ont été organisées réparties comme l'indique le tableau ci-contre.

**Bilan des programmations communautaires** (par année civile)

	2005	2007	2012	2014	2015
Boussy-St-Antoine	1	5	4*	4	3
Brunoy	1	8+3 <sup>(1)</sup>	23	14	13
Crosne	1	4	10 <sup>(2)</sup>	7	6
Epinay-sous-Sénart		3	4	4	4
Quincy-sous-Sénart		3	5	4	5
Yerres	4	7	18**	31	34
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>33</b>	<b>64<sup>(2)</sup></b>	<b>64</b>	<b>65</b>

\* Inauguration de la salle Gérard Philipe (février 2012) - \*\* Inauguration du nouveau CEC (mai 2012) - (1) dont 2 restitutions d'actions pédagogiques - (2) dont 2 annulés

## QUELQUES CHIFFRES

### Le public

- 39 077 spectateurs (32 413 en 2012/2013, 35 246 en 2013-2014) ont assisté à ces représentations, ce qui représente un taux d'occupation de 93,59 % (74,77% en 2012/2013, 87,13% en 2013-2014).
- 20 spectacles ont affiché complet.
- Les spectateurs proviennent pour 85,67 % du Val d'Yerres (4,37% Boussy Saint Antoine ; 25,39% Brunoy ; 4,85% Crosne ; 4,45% Epinay-sous-Sénart ; 4,64% Quincy sous-Sénart et 41,98% Yerres).
- Le public essonnien (hors Val d'Yerres) représente 6,03% de la fréquentation.

### Les Ventes

- 2 386 abonnements ont été vendus, (1 587 en 2013-2014), soit une progression remarquable de 50.35%.
- Les formules Coupe-file et Liberté (4 spectacles minimum, variétés incluses) remportent un franc succès avec 2 226 abonnements souscrits.
- 12 650 places ont été vendues via les abonnements, soit 56,89% de plus que l'année passée.





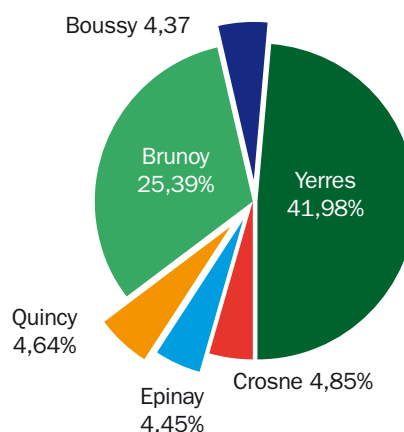


## L'ACTION CULTURELLE

- Plusieurs opérations ont été menées dans le cadre de l'action culturelle : 10 représentations destinées spécifiquement aux scolaires (4 au CEC, 2 au Théâtre de la Vallée de l'Yerres, 1 à Boussy-Saint-Antoine, 1 à Epinay-sous-Sénart, 2 à Quincy-sous-Sénart) ont été fréquentées par 4 295 élèves. Malheureusement deux séances scolaires ont été annulées (à Crosne et à Boussy), suite aux événements tragiques du mois de janvier et au renforcement du plan Vigipirate lié.
- 41 visites du CEC et Théâtre de la Vallée de l'Yerres ont été organisées, suivies par 520 scolaires et 146 particuliers.
- 8 rencontres et répétitions publiques proposées au public ont eu lieu avec les artistes.
- Par ailleurs, des actions de sensibilisation organisées en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement

départemental du Val d'Yerres, les villes d'Yerres, Boussy et Epinay ont concerné 652 participants.

### Répartition des spectateurs sur la Communauté d'Agglomération



### Abonnements 2014 – 2015

Provenance des abonnés	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016
Boussy-St-Antoine	14	30	39	35	23	46	62	110	110
Brunoy	195	226	354	301	459	363	406	553	525
Crosne	10	17	29	32	63	76	87	173	173
Epinay-sous-Sénart	18	25	35	29	50	38	53	98	87
Quincy-sous-Sénart	16	17	36	37	51	60	64	116	114
Yerres	210	172	250	156	436	604	792	1 194	1 240
<b>Total Val d'Yerres</b>	<b>463</b>	<b>487</b>	<b>743</b>	<b>590</b>	<b>1 082</b>	<b>1 187</b>	<b>1 464</b>	<b>2 244</b>	<b>2 249</b>
<b>Essonne hors Val d'Yerres</b>	25	22	49	36	33	34	58	74	106
Autres Hors Essonne	20	30	31	30	38	55	65	68	109
<b>Total hors Val d'Yerres</b>	<b>45</b>	<b>52</b>	<b>80</b>	<b>66</b>	<b>71</b>	<b>89</b>	<b>123</b>	<b>142</b>	<b>215</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>508</b>	<b>539</b>	<b>823</b>	<b>656</b>	<b>1 153</b>	<b>1 276</b>	<b>1 587</b>	<b>2 386</b>	<b>2 464</b>



## LES BIBLIOTHÈQUES COMMUNAUTAIRES

LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION S'EST SUBSTITUÉE AUX COMMUNES POUR L'EXERCICE DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE GESTION DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES IMPLANTÉES SUR LE TERRITOIRE.

### Une bibliothèque dans chaque ville

**La Bibliothèque de Boussy-Saint-Antoine**, située dans le musée Dunoyer de Ségonzac, offre essentiellement un fonds d'ouvrages pour la jeunesse. Des livres pratiques et de loisirs prêtés par la Bibliothèque Départementale de l'Essonne viennent enrichir le fonds.

Entre Mairie et Théâtre, à 300 mètres de la gare, **la Bibliothèque de Brunoy** bénéficie d'un emplacement privilégié au cœur de la ville. Elle est aussi dotée d'un bibliobus qui dessert les écoles éloignées et les structures de la petite enfance. Depuis septembre 2012, un fonds de plus de 2 000 CD/DVD peut être emprunté par les usagers.

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque ont débuté en septembre 2015 pour une réouverture prévue au printemps 2017. Pour pallier la fermeture temporaire de ses locaux, des prêts-relais ont été mis en place dans différentes structures de la ville où le public peut venir emprunter des documents qu'il a préalablement réservés auprès des bibliothécaires. Le bibliobus a amplifié ses tournées dans les écoles et prête également des livres pendant les prêts-relais.

**La Bibliothèque Jacqueline de Romilly de Crosne** ouverte en 2011, propose un espace de plain-pied comprenant un kiosque presse, une salle image et son, un espace d'accueil pour les petits, une salle de travail et un jardin ouvert au public dès les beaux jours. Heure du conte, atelier numérique et créatif, accès Internet, projection de films et de documentaires, service de portage de livres à domicile et une riche collection de bandes dessinées sont à la disposition du public ainsi que 9 postes internet et des tablettes. De nombreuses animations et spectacles sont proposés aux enfants et aux tout-petits.

Au cœur de la ville, **la Bibliothèque d'Épinay-sous-Sénart** offre à ses usagers de vastes locaux agrémentés de nombreuses places assises pour le travail et la détente. Un service de portage à domicile est proposé aux personnes ne pouvant se déplacer. Des animations en direction de la petite enfance sont régulièrement organisées.

Depuis 2010, **la bibliothèque Jean de La Fontaine de Quincy-sous-Sénart** est installée dans des locaux au sein du groupe scolaire Fontaine Cornaille. Une grande place est donnée à la jeunesse mais les adultes trouvent bien sûr romans et documentaires. Ponctuellement, des animations (principalement dirigées vers la jeunesse) viennent agrémenter la vie quotidienne de cette bibliothèque. Un service de portage à domicile est proposé aux personnes ne pouvant se déplacer.

En novembre 2013, **la bibliothèque Antoine de Saint-Exupéry de Quincy-sous-Sénart** a ouvert ses portes. Située en face de la Mairie, elle bénéficie d'une surface de 123 m<sup>2</sup> de plain-pied bordée de grandes baies vitrées pour offrir un espace convivial et lumineux. Les visiteurs peuvent profiter d'une riche variété de documents avec plus de 4 500 supports, incluant des CD et des DVD.

**La Médiathèque Danielle Bianu** a ouvert à Yerres en 2012. Réinstallée dans le nouveau CEC, cette structure de 1 200 m<sup>2</sup> propose un fonds documentaire de 38 000 ouvrages, un espace internet de 20 PC, deux patios de lecture, 2 321 CD et 2 340 DVD (dont 1 748 prêtés par la BDE) à emprunter, écouter ou visionner sur place. Les bibliothèques d'Yerres sont composées de la médiathèque principale mais également d'une annexe, dans le quartier du Taillis (7 200 ouvrages).





## L'offre documentaire



	Fonds		Totaux	cd/dvd	Périodiques Nombre de titres
	Jeunesse	Adultes			
Boussy-Saint-Antoine	2 546	-	2 546	30	7
Brunoy	21 856	17 883	39 739	2 180	105
Crosne	10 295	16 406	26 701	4 198	52
Epinay-sous-Sénart	13 565	15 665	29 230	249	85
Quincy-sous-Sénart (Antoine de Saint Exupéry et Jean de La Fontaine)	6 546	7 650	14 196	666	35
Yerres (bibliothèque principale + annexe)	27 056	26 988	54 044	4 661	108
Total	81 864	84 592	166 456	11 984	392

4 bibliothèques bénéficient d'un enrichissement de leurs collections par le dépôt de documents de la Bibliothèque Départementale de l'Essonne (Boussy-Saint-Antoine, Crosne, Quincy-sous-Sénart et Yerres),

Chaque bibliothèque est informatisée et possède au moins un poste Internet dédié aux usagers.

Les bibliothèques de Boussy-Saint-Antoine et de Quincy-sous-Sénart ont un portail documentaire avec un catalogue commun ([saint-exupery.levaldyerres.fr](http://saint-exupery.levaldyerres.fr)). Les bibliothèques d'Yerres ([bibliothequeyerres.net](http://bibliothequeyerres.net)) et Crosne ([crosne.mediatheque.levaldyerres.fr](http://crosne.mediatheque.levaldyerres.fr)) ont leur propre site Internet (consultation du catalogue, réservations des documents, agenda des animations...). La médiathèque d'Yerres propose l'accès à des ressources numériques dans son espace internet (revues et BD en ligne, cours de langues, bureautique et code de la route) et des ressources en accès à distance via son site internet (Arte VOD, bibliothèque numérique avec

titres à télécharger sur liseuses ou tablettes, cours de langues et code de la route) : 4 740 téléchargements (toutes ressources confondues) ont été enregistrés en 2015. La bibliothèque de Crosne propose l'accès au fonds documentaire numérisé de la BPI (Bibliothèque Publique d'Information, centre Beaubourg) et aux ressources numériques Vodeclac d'autoformation bureautique. Une dizaine de tablettes sont également disponibles en consultation sur place pour les loisirs et les recherches.

La bibliothèque de Brunoy a créé sa page Facebook fin 2012 (<http://www.facebook.com/BibliothèqueIntercommunaleDeBrunoy>).

Le réseau des bibliothèques est activement représenté sur le site internet de la Communauté d'Agglomération, ce qui permet au visiteur en un clic, de visualiser l'ensemble des animations proposées et d'accéder aussi à chaque bibliothèque.



4 bibliothèques possèdent des fonds thématiques :

#### Brunoy

- 6 400 albums (fonds développé en rapport avec le salon des illustrateurs)
- 270 documents en fonds pédagogique

#### Épinay-sous-Sénart

- 3 700 albums dédiés à la petite enfance
- 250 documents actualisés concernant la recherche d'emploi, concours, formations...

#### Crosne

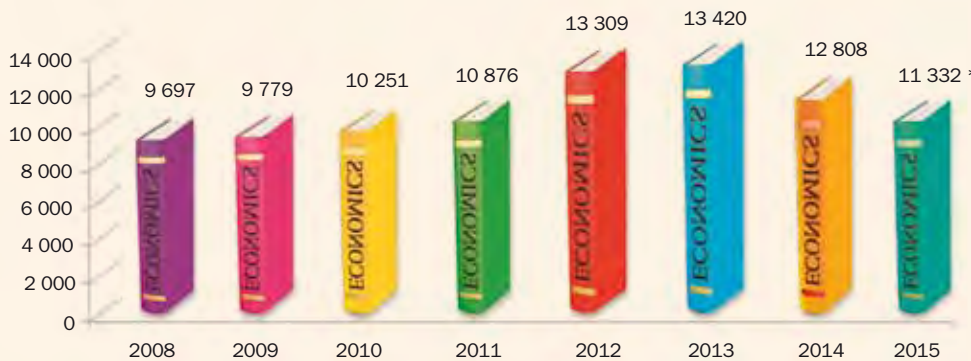
- 1 721 DVD
- 2 477 CD
- 5 000 BD dont 1 200 mangas

#### Yerres

- 3 700 documentaires sur les Arts
- 340 partitions musicales
- 2340 DVD - 2321 CD
- 2 336 romans policiers - 5 440 BD

5 bibliothèques proposent des documents accessibles aux déficients visuels en offrant des livres en gros caractères et des livres lus (1 500 documents).

### Les usagers



Evolution du nombre d'adhérents sur l'ensemble des bibliothèques du Val d'Yerres

#### Nombre d'adhérents 2015\*

	VY	Hors VY	TOTAL
Boussy-Saint-Antoine	146	1	147
Brunoy*	* 1 158	* 160	* 1 318
Crosne	1 984	37	2 021
Épinay-sous-Sénart	1 999	26	2 025
Quincy-sous-Sénart	632	13	645
Yerres	4 927	249	5 176
<b>Total</b>	<b>* 10 846</b>	<b>* 486</b>	<b>* 11 332</b>

#### Nombre de documents empruntés en 2015

Boussy-St-Antoine	8 173
* Brunoy	*52 625
Crosne	56 791
Épinay-sous-Sénart	85 451
Quincy-sous-Sénart	19 048
Yerres	203 132
<b>Total</b>	<b>425 220</b>

\* En raison des travaux d'extension et de rénovation qui nécessitent la fermeture de la bibliothèque de Brunoy, les chiffres ne concernent, pour elle, que la période de janvier à juin 2015.





## LES ANIMATIONS COMMUNES AUX 6 BIBLIOTHÈQUES

### Salon des illustrateurs et du livre jeunesse

Le Salon des illustrateurs et du Livre de Jeunesse se déroule chaque année à la salle des fêtes de Brunoy, le dernier week-end de janvier. La 13<sup>e</sup> édition a illustré le thème du cirque, accueillant 873 visiteurs dont 232 ont participé aux conférences et ateliers.

La ville de Quincy-sous-Sénart organise son Salon du livre sur le même thème le WE précédent.

En avant-première du Salon et durant tout le mois de janvier, les bibliothèques communautaires annoncent l'événement en présentant des expositions et en proposant des animations, des lectures, des projections et des ateliers sur le thème.

Elles organisent avec les enfants des écoles, le Prix de l'illustrateur remis traditionnellement lors de l'inauguration.

En 2015, 12 illustrateurs ont rencontré, le vendredi précédant le Salon, les élèves de 23 écoles, collèges ou IME du Val d'Yerres. Ces « créations d'élèves » sont ensuite exposées au public dans les mois qui suivent le Salon.

Enfin, séances de dédicaces, ateliers d'illustration et conférences ponctuent les deux journées d'ouverture au public.

Chaque année, s'ajoutent de nombreux partenaires : la Bibliothèque départementale de l'Essonne, le Conseil départemental, l'Education nationale, le Conservatoire, le Cinéma Le Buxy, les librairies locales (S3S et Plume et Gribouille de Brunoy, Pain de 4 livres d'Yerres), des associations et des éditeurs (Alzabane, Didier Jeunesse).

### Fête de la science

Le réseau des bibliothèques participe, chaque année, à la Fête de la science, créée en 1991 et pilotée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Du 6 au 21 octobre, un programme commun autour du thème « La Lumière a été défini ».

Des ateliers scientifiques, des spectacles et des animations spécialement conçus pour le public scolaire ont été proposés par les bibliothécaires du réseau des bibliothèques du Val d'Yerres et par des associations spécialisées.

Un public fidèle des bibliothèques a suivi les animations organisées, soit 468 participants. 224 élèves dont 57 enfants de maternelles, 167 de primaire et centres de loisirs ont bénéficié d'ateliers découvertes et multimédia réalisés dans les bibliothèques du réseau.

Des spectacles ont été organisés par les bibliothèques de Boussy-Saint-Antoine et de Quincy-sous-Sénart en partenariat avec les villes et ont séduit un jeune public de moins de 12 ans composé de 80 enfants.







## CHAQUE BIBLIOTHÈQUE ORGANISE DES ANIMATIONS RÉGULIÈRES OU PONCTUELLES

### BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Tout au long de l'année 2015, la bibliothèque « Le Grenier » a accueilli :

- La crèche Toboggan, 3 matinées par semaine pendant 1 heure (groupe de 7 enfants). Cette activité concerne 21 enfants par roulement sur la semaine (lectures individuelles). Grâce à l'information faite à la crèche, des parents sont venus inscrire leurs enfants individuellement (10 familles) et viennent régulièrement.
- Le Relais des Assistantes Maternelles, le dernier vendredi de chaque mois pendant deux heures, 3 groupes

de ¾ d'heure (groupe de 10 enfants). Ce dispositif concerne 30 enfants. Les assistantes ont la possibilité d'emprunter des livres et de les échanger la fois suivante.

- Les centres de loisirs sont reçus toutes les 3 semaines.
- L'heure du conte est animée par une conteuse professionnelle. Elle est venue à deux reprises et a présenté des contes à une quinzaine d'enfants du centre de loisirs avant l'heure d'ouverture au public.

### BRUNOY

La bibliothèque étant fermée pour travaux, les bibliothécaires vont à la rencontre des adhérents en développant de nouveaux partenariats :

- Des lectures auprès des personnes âgées dans une maison de retraite 2 mardis par mois (entre 20 et 25 participants)
- Des présentations de livres dans les IME 2 fois par mois (15 à 18 adolescents pour l'IME Les Vallées et 15 enfants pour l'IME La Ceraisaie)
- Des ateliers lectures auprès de jeunes enfants au centre social une fois par semaine (en moyenne 10 enfants)
- Des lectures et présentations de livres dans les centres de loisirs chaque mercredi (une quinzaine d'enfants)

- Des lectures et présentations de livres à l'association des Provinciales chaque mercredi (20 enfants)
- Une fête a été organisée en juin, le dernier jour d'ouverture de la bibliothèque avant le démarrage des travaux, avec des ateliers pop-up, des lectures de kamishibai, des ateliers numériques, des séances de contes, un concert en partenariat avec le Conservatoire et a réuni plus de 250 participants.

- Les cafés-philos, animés par un professeur, sont ouverts à tous (25 inscrits en 2015) et se déroulent 1 mercredi par mois de septembre à juin. Les sujets choisis peuvent varier en fonction de la demande des participants, de l'actualité ou être en lien avec les animations proposées par la bibliothèque.

### CROSNE

- Heure du conte : différents supports - contes projetés, kamishibais, contes musicaux, contes numériques, déguisements, pop-up, flip-book... - (1 mercredi et 1 samedi par mois à 16h00)
- Doudou-contes : animation-lecture pour les 6 mois-3 ans (1 samedi, 1 fois sur 2, à 10h30)
- Bibliothèque côté jardin : présentation de nouveautés et coups de cœur (1 samedi, 1 fois sur 2, à 10h30)
- Interludes : petits concerts par les élèves du conservatoire du Val d'Yerres (1 samedi tous les mois, à 17h00)

- Cinékids : projection d'un film d'animation pour les enfants (2 mercredis par mois, à 16h00)
- Les ateliers du mercredi : activités variées - créatives, tablettes, jeux, ... - proposées aux 4-10 ans (1 mercredi par mois, à 16h00)
- Les rendez-vous au jardin : atelier de jardinage ou de bricolage pour les 6 - 10 ans (1 samedi par trimestre, à 15h00)
- Troc de plantes : échanges de plantes, graines, et savoir-faire lié au jardinage (2 samedis par an, toute la journée)



- Grainothèque : le public peut échanger graines et conseils de jardinage tout au long de l'année
- Soirée jeux : présentation et échanges autour de jeux de société, pour ados-adultes (1 vendredi par mois, à 20h30)
- Passion philo : débat autour d'un sujet philosophique (1 vendredi par trimestre, à 20h30)
- Café des écrivains : atelier d'écriture (1 samedi par trimestre, à 14h00)
- 12 expositions dans l'année : peintures, photographies, sculptures, créations d'élèves, supports didactiques...
- 4 spectacles par an
- La quinzaine des tout-petits en décembre : 2 semaines consacrées aux 0 - 3 ans
- La fête du jeu en mai : 2 semaines de découverte et de présentation de jeux de société et de jeux vidéos
- Crosne détente en juin : animations dans le jardin dont la fête de la bibliothèque (spectacle, repas participatif...)
- Animation hors les murs tous les 15 jours en crèche, multi-accueil, RAM, PMI
- Accueil des classes d'octobre à juin les mardis et vendredis : présentation de livres, recherches documentaires, histoires racontées, jeux, prêts. En 2015, la bibliothèque de Crosne a animé 135 accueils de classes sur le temps scolaire.

### EPINAY-SOUS-SÉNART

- Les petit-déjeuners du livre : le dernier samedi de chaque mois de juin à octobre pour les enfants de 6 mois à 3 ans : 245 participants.
- Le temps des histoires : 283 enfants de 4 à 7 ans accueillis le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois.
- Le Printemps des Poètes : ateliers « les fables revisitées en bandes dessinées » ; 3 ateliers proposés aux écoles primaires et au public du mercredi : 83 enfants
- 2 spectacles « jeune public » : 49 enfants.
- Ateliers d'illustrations animés par le collectif d'artistes « Bulle d'Ox » - thème du monstre : 16 enfants
- Rencontre d'un auteur jeunesse : Magdalena, 32

enfants et 8 adultes.

- Accueil des centres de loisirs primaire et maternelle : 2 mercredis par mois : 348 enfants.
- Accueil des classes d'octobre à mai, 4 classes les mardis, mercredis et vendredis : présentation de livres, recherches documentaires, histoires racontées, prêts : 2 479 enfants (107 classes) accueillis.
- Animations Petite enfance : crèche, Multi-accueil, RAM, PMI, Jardin mosaïque qui concernent, durant l'année, 332 enfant, 192 parents et des assistantes maternelles.
- Accueil soutien scolaire, S.E.S.S.A.D., Périscolaire maternel auprès de 290 enfants.

### QUINCY-SOUS-SÉNART

#### Accueil de classes

- Les élèves et leurs enseignants des 2 groupes scolaires (Fontaine Cornaille et Maurice Lahaye/Saint-Exupéry) de la ville sont régulièrement accueillis à la bibliothèque. Pendant l'année scolaire 2014-2015, les classes sont venues 4 fois pour une séance d'une heure. Durant celle-ci, la bibliothécaire propose différentes activités (lectures à voix haute, ateliers de recherche documentaire, présentation de romans...) selon des thèmes déterminés avec les enseignants en début d'année scolaire. Ensuite, chaque élève peut choisir un livre. 20 classes sont ainsi venues à la bibliothèque (520 élèves).

- La bibliothèque Jean de la Fontaine a accueilli à 3 reprises les enfants des centres de loisirs de la ville pour des lectures diverses, totalisant 48 jeunes lecteurs.

#### Accueil de la petite enfance

##### HALTE-GARDERIE :

Une fois par mois, un agent de la bibliothèque intervient à la halte-garderie auprès d'un groupe de 8 enfants. Durant cette séance, un temps de lecture d'albums est proposé avec un intermède en musique et comptines en utilisant plusieurs supports (instruments, cd, ...)





#### CRÈCHE FAMILIALE :

2 fois par mois, 20 enfants et 5 assistantes maternelles fréquentent la bibliothèque, le mardi et le jeudi matin : un groupe à Jean de la Fontaine, un autre à Antoine de Saint-Exupéry. La séance se compose d'une lecture à voix haute, ponctuée de comptines, suivie d'un choix d'ouvrages et de leur prêt.

#### Animations

##### L'HEURE DU CONTE :

cette année, la bibliothèque a accueilli des conteurs pour 3 après-midi contes, qui ont réuni 60 jeunes spectateurs des centres de loisirs maternelle et élémentaire.

Une séance était dédiée aux enfants des crèches et a accueilli 15 enfants. Les contes ont été proposés aux lecteurs des 2 bibliothèques intercommunales de Quincy.

#### PROJECTIONS :

La bibliothèque Antoine de Saint-Exupéry offre aux lecteurs un espace audiovisuel. 7 séances de films documentaires et de fictions, pour les enfants et les adultes, ont été réalisées. 24 lecteurs y ont assisté.

Un spectacle de magie, s'est déroulé en amont du Salon des Illustrateurs, lors du Salon du livre de Quincy-sous-Sénart, à la salle Mère Marie Pia, en partenariat avec la librairie « Le pain de 4 livres » d'Yerres. Il a réuni une cinquantaine d'enfants.

Deux ateliers Cirque ont eu lieu à la bibliothèque Jean de la Fontaine, avec 20 enfants créant des masques en lien avec le Salon des illustrateurs et du Livre Jeunesse.

## YERRES

### Des animations régulières

- L'Heure du conte : 1 mercredi/mois en alternance pour les 3/5 ans et les 6/8 ans
- L'Alibi (l'Atelier d'écriture mensuel) ouvert à tous
- Le Bouquine Club (le club de lecteurs bimestriel) en partenariat avec la librairie « Le Pain de 4 livres »
- Le Club lecture collège : 2 fois/mois, en partenariat avec le collège Budé
- L'atelier créatif de Sophie (créations en lien avec les histoires des livres) 1 samedi/mois en alternance pour les 3/5 ans et les 6/8 ans
- Le Club Ciné (le rendez-vous trimestriel des mordus du 7e art)
- Un Cycle de littérature : « La littérature américaine » (1 fois/semestre)
- L'Atelier internet junior : 1 mercredi/mois
- « Les Mardis de l'internet » : Atelier internet initiation adulte : 1 mardi/mois
- « Samedi Connexions » : dernier samedi du mois : forum d'échanges trucs et astuces autour des appareils connectés

### Des points forts

- « La poésie à l'honneur » en mars : mise en ligne de poèmes amateurs sur le site de la médiathèque – lecture poétique de l'atelier d'écriture.
- Les Présentations littéraires : « les livres de l'été » en juin, « la rentrée littéraire » en octobre,
- Les journées découverte : « Et si on jouait ? » : découverte des nouveaux jeux de société et ateliers jeux de vidéo (mai et décembre 2015)
- « Le mois du polar » (novembre) : exposition « les 70 ans de la Série noire », quiz, prix du Polar 2015,
- Les Expositions : « la passion du cirque », « Droits humains et égalité : 17 portraits de femmes », « Superlode : l'art du jeu », « Univers manga », « les héros de l'Ecole des loisirs »
- La « Biblio braderie » : vente des livres sortis des collections (septembre)
- La « Mi-nuit de la nouvelle » : atelier d'écriture exceptionnel et nocturne (décembre)
- Les conférences : « Olympe de Gouges », « la littérature brésilienne », « concevoir un jeu de société »

En 2015, les bibliothèques d'Yerres ont animé 215 accueils de classes sur le temps scolaire.

## **PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ ADCI EXPLOITANTE DES CINÉMAS « LE BUXY » ET « LE PARADISO »**

La convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération et la société ADCI, exploitant les cinémas « Le Buxy » et « Le Paradiso », a été renouvelée, pour la huitième année consécutive, lors du Conseil Communautaire du 7 décembre 2015.

Cette convention prévoit notamment une subvention destinée à soutenir l'activité de cette société, dans le cadre des dispositions prévues par la loi n° 92-651 du 13 juillet 1992 dite « loi Sueur ».

Ce partenariat permet de conforter sur le territoire des cinémas de quartier, lieux d'animations et de dynamisation du tissu local, en parant à la chute généralisée de la baisse de fréquentation des salles et aux déficits induits.

En effet, « Le Buxy » et le « Paradiso » développent depuis 2008 diverses actions culturelles à destination des écoles, collèges et lycées suppléées par les dispositifs nationaux d'éducation à l'image, mais aussi des actions tout public en partenariat avec des associations locales. Depuis 2014, le Buxy honore le Salon des Illustrateurs et du Livre Jeunesse organisé par la Communauté d'Agglomération, l'annonçant en amont dans ses salles par des projections tout public en lien avec le thème.

Cinémas classés Art et Essai, labels Jeune Public et Patrimoine, ils proposent des soirées animées de débats suite aux projections avec la participation d'acteurs et de réalisateurs, ainsi qu'un Ciné-club.

En contrepartie du projet cinématographique mis en œuvre par la SARL ADCI, de la nécessité de maintenir et de redynamiser une activité Art et Essai recherchée dans le Val d'Yerres, la Communauté d'Agglomération a attribué lors des Conseils Communautaires du 18 décembre 2014 et du 7 décembre 2015 une subvention, ramenée au vu des restrictions budgétaires, à 60 000 € (correspondant à 25 000 € pour le Buxy et 35 000 € pour le Paradiso) au lieu de 92 500 € (correspondant à 50 000 € pour le Buxy et 42 500 € pour le Paradiso) en 2013.

Cette convention instaure un tarif unique de 6 € à l'attention des habitants de l'ensemble des villes du Val d'Yerres : Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Epinay-sous-Sénart, Quincy-sous-Sénart, Yerres.

Ce tarif réduit, valable à toutes les séances, tient compte de la pratique tarifaire actuelle des concurrents proches et garantit l'attractivité locale des deux cinémas et leur équilibre financier.

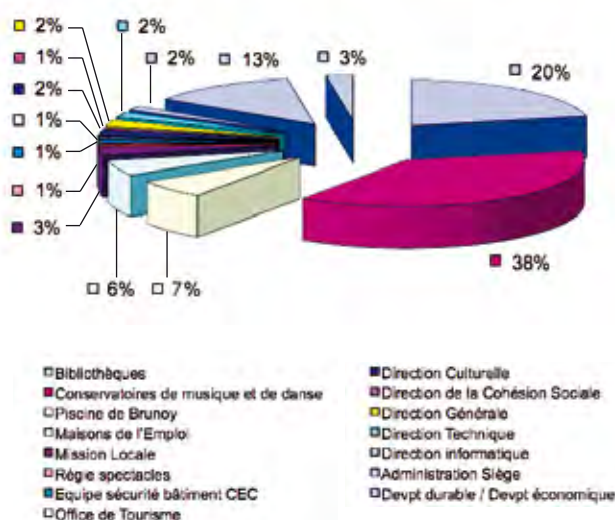
# LES RESSOURCES H

## LES EFFECTIFS

L'effort de maîtrise de la masse salariale s'est poursuivi et intensifié durant l'année 2015 : cet effort s'est traduit, notamment, par une réduction des coûts de fonctionnement des conservatoires, à travers le non remplacement de certains départs d'enseignants de catégorie A, la priorité donnée au recrutement d'enseignants de catégorie B et la poursuite de la politique de regroupement des heures de cours sur des postes à temps complet.

Il est à noter que les réductions de dépenses de personnel réalisées ont eu lieu à activité constante des services à la population, les prestations servies au public val d'errois n'ayant pas été réduites à due concurrence.

### Effectifs pourvus au 31/12/2015



### Evolution des effectifs sur postes permanents

Secteurs	Postes transférés	Effectifs au 31/12/03	Effectifs au 31/12/07	Effectifs au 31/12/11	Effectifs au 31/12/13	Effectifs au 31/12/14	Effectifs au 31/12/15
<b>Services à la Population</b>							
Bibliothèques	31			33	36	40	36
Conservatoires de musique et de danse	107	101	93	83	81	70	67
Piscine de Brunoy	26	26	23	14	12	12	13
Maisons de l'Emploi	14	11	13	10,5	9	10	10
Missions Locales	6	4	6	6,5	6	5	5
Régie spectacles	4	3	6	3	2	1	0
Equipe sécurité bâtiment CEC				2	3	2	2
Office de Tourisme					1	1	1
Direction Culturelle		1	1	3	3	3	3
Direction de la Cohésion Sociale		2	1	1	1	1	1
Direction Générale Services à la population			1,5	1,5	/	/	/
<b>Total Services à la Population</b>	<b>188</b>	<b>148</b>	<b>144,5</b>	<b>157,5</b>	<b>154</b>	<b>145</b>	<b>138</b>
Direction Générale	/	/	/	/	6	4	4
Direction Technique		1	2,5	3,5	3,5	3,5	3,5
Direction Informatique				1	2	3	3
Administration Siège (*)		21	22	28	26	24,5	22,5
Dévpt durable/Dévpt économique (*)			1	3	4	4,5	5
<b>Total général</b>	<b>188</b>	<b>170</b>	<b>170</b>	<b>193</b>	<b>195,5</b>	<b>184,5</b>	<b>176</b>



# HUMAINES



## LES RECRUTEMENTS

Suite à mutations, détachements, départs à la retraite, interruptions de carrière ou en raison de l'ouverture de nouveaux équipements :

### Au siège :

- 1 appareteur (en remplacement de l'agent affecté sur un autre service pour inaptitude physique sur ce poste).

### Aux services à la population :

Au sein du réseau des conservatoires de musique et de danse (en remplacement de départs d'agents pour d'autres horizons professionnels) :

- 1 enseignant en musique (sur la discipline d'alto),
- 3 enseignants en danse (sur les disciplines de

danse contemporaine et classique, danse jazz et analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé).

### Au sein de Val d'Yerres Emploi :

- 1 agent d'accueil sur l'antenne d'Epinay-sous-Séart (suite à une fin de contrat),
- 1 conseiller d'insertion professionnelle sur l'antenne d'Yerres (en remplacement d'un agent en détachement auprès de la Fonction Publique d'Etat).

Les remplacements (congrés de maladie prolongés, maternités, accidents de travail...) sont assurés au mieux, de façon à permettre la continuité du service public.

## LA FORMATION

### Formation continue

Pour l'année 2015, 133 agents ont bénéficié d'actions de formation, qui représentent 850 jours de formation pour un coût total de 36 573 €.

Satisfaire les besoins des administrés en répondant

aux objectifs de qualité de service public, anticiper et se préparer aux changements, favoriser l'implication de tous pour optimiser les ressources, tels sont les enjeux qui ont été inscrits dans le plan de formation 2015, présenté en Comité Technique (CT).

Direction générale et moyens généraux	Nbre agents	Nbre agents en formation	Nbre jours formation	Coût total formation*
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>25</b>	<b>203,75</b>	<b>14 272</b>
Services à la population	agents	formation	jours	Coût
Bibliothèques	36	30	207,5	1 780
Conservatoires de Musique et de Danse	67	42	251	9 538
Piscine de Brunoy	13	12	16	780
Direction de la Cohésion Sociale (dont Val d'Yerres Emploi)	16	16	125,25	8 000
Office de tourisme	1	1	1	2 028
Direction culturelle et salles de spectacles	3	2	6,5	175
CEC	2	2	4	0
<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>105</b>	<b>611,25</b>	<b>22 301</b>
Environnement (Dév durable / économique)	agents	Nbre agents	Nbre jours	Coût total
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>35</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>	<b>176</b>	<b>133</b>	<b>850</b>	<b>36 573</b>

\* hors coût salarial



**Les actions de formations suivies en 2015 s'articulent autour des trois orientations générales qui ont été définies dans le plan de formation, à savoir :**

LES FORMATIONS LIEES AUX PROJETS DU VAL D'YERRES

**Développer les compétences et la culture intercommunale :** suite au cycle de formation en direction des encadrants initié en 2013 sur la thématique management, 22 responsables de services et d'équipements et chefs de projets ont bénéficié de 2 jours de formation sur le management conduite du changement sur 2015.

**Veiller au respect des conditions d'hygiène et de sécurité :** en sus des 2 jours de formations obligatoires de l'assistant de prévention de la collectivité et de son accompagnement à la réalisation du document unique, les formations de Sauveteurs Secouristes au Travail (SST) amorcées depuis 2012 ont été poursuivies.

Ainsi 19 agents des bibliothèques, de Val d'Yerres Emploi et des conservatoires de musique et de danse ont bénéficié de cette action en intra sur 2015 ; l'objectif étant pour le Val d'Yerres de bénéficier d'agents SST sur l'ensemble des équipements du Val d'Yerres.

**Accompagner le projet d'évolution d'organisation du Conservatoire :** une formation-coaching visant, dans un premier temps, une partie de la Direction du Conserva-

toire, a été amorcée dès mars 2014 afin de les accompagner dans la réalisation d'une nouvelle organisation découlant des décisions prises par les élus communautaires après le renouvellement d'avril 2014. 15 agents de ce réseau se sont impliqués dans l'évolution de l'offre pédagogique proposée aux élèves, avec notamment le développement de la pratique de loisir sur 9,5 jours de formation en 2015.

**Améliorer le travail en réseau au sein de Val d'Yerres**

**Emploi :** des sessions d'une demi-journée de supervision et d'analyse des pratiques des 6 conseillers d'insertion professionnelle intervenant auprès du public adulte (plus de 26 ans) ont été animées par un intervenant extérieur, conseiller et psychologue du travail expérimenté dans la pratique du coaching, d'analyses de pratiques et dans l'expérience du travail de supervision de groupes, à raison d'une session bimestrielle sur l'année 2015 dans les locaux de Val d'Yerres Emploi à Brunoy.

Par ailleurs, une action de coaching collectif à destination de l'ensemble des agents de ce service a été amorcée en décembre 2015 en complément de ces sessions.

LES FORMATIONS LIEES AU MAINTIEN ET AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

**Des formations en bureautique** d'initiation et de perfectionnement sur word, excel et outlook ont été organisées pour 4 agents des services à la population (bibliothèque, conservatoire de musique et de danse) et 3 agents des services de moyens.

**Des formations aux différents logiciels métiers** ont également eu lieu : formation photoshop pour 1 agent de la direction technique, SIS Marchés pour 3 agents des affaires générales et juridiques, civil net

RH pour 3 agents de la DRH, civil net finances pour 2 agents, Gidem pour 8 agents de Val d'Yerres Emploi, et Horanet Aquagloss pour 3 agents de la piscine de Brunoy.

Leurs objectifs : permettre aux agents de suivre les évolutions des logiciels utilisés au quotidien.

**Des formations liées au changement de technologie** axées sur l'utilisation des tablettes, liseuses et ebooks en bibliothèques pour 9 agents.

# LES RESSOURCES HUMAINES



## **Des formations pour renforcer la technicité métier**

des agents, notamment en finances, en gestion des ressources humaines, en juridique, en informatique et en direction technique pour les agents des services de moyens. Pour les agents des services opérationnels, 27 agents des bibliothèques ont bénéficié au total de 127 jours de formation de perfectionnement et 30 agents du conservatoire de musique et de danse, pour un total de 60 jours de formation de perfectionnement.

**Des formations pour assurer le suivi des évolutions réglementaires** en marchés publics, en gestion des ressources humaines, en finances et en technique, par exemple.

**Des formations réglementaires obligatoires** en technique ou en sécurité ont été suivies par 17 agents (direction technique, piscine de Brunoy, conservatoire de musique et de danse ainsi que les deux agents SSIAP du CEC relevant du Val d'Yerres) pour un total de 35,5 jours. Outre des formations réalisées en intra relatives à la révision annuelle PSE1 des agents maîtres-nageurs sauveteurs et à l'utilisation des extincteurs avec exercices de feux réels en bac à feu pour l'ensemble des agents de la piscine de Brunoy, ont également été organisées les formations concernant le SSIAP 1 (initial et recyclage) et les habilitations électriques (initiales et recyclages).

## LES FORMATIONS FAVORISANT LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET LE DEROULEMENT DE CARRIERE

Des formations en développement personnel sur l'organisation du travail, la communication et le perfectionnement en expression écrite et orale ainsi que la sophrologie ont été effectuées par 31 agents de services de moyens et de services opérationnels (bibliothèques, conservatoire de musique et de danse et Val d'Yerres Emploi), pour 56,5 jours.

Par ailleurs, un agent des services à la population béné-

ficie d'un accompagnement du CNFPT pour l'obtention d'une Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) BPJEPS loisirs tous publics afin de répondre à un projet personnel de réorientation professionnelle.

Des formations d'accompagnement au déroulement de carrière organisées par le CNFPT pour 18 agents, ont concerné les formations d'intégration et de préparation aux concours et examens professionnels.

### **Formation d'intégration**

- 2 agents de catégorie C (1 agent de la filière administrative et 1 agent de la filière culturelle), 4 agents de catégorie B (2 agents de la filière administrative, 1 agent de la filière culturelle et 1 agent de la filière technique) et 1 agent de catégorie A de la filière culturelle ont suivi la formation d'intégration en vue de leur titularisation.

### **Préparation concours et examens professionnels de la Fonction Publique Territoriale**

- 12 agents ont bénéficié d'une préparation aux concours et examens professionnels en 2015.

### **Parmi les agents ayant commencé une préparation en 2014 et 2015 :**

#### DANS LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE :

- 1 agent pour le concours d'attaché (catégorie A), inscrit sur liste d'aptitude qui n'a pas sollicité sa nomination à ce jour suite à réussite à ce concours,

#### DANS LA FILIÈRE CULTURELLE :

- 2 agents pour le concours d'adjoint du patrimoine de 1<sup>ère</sup> classe (catégorie C) dont 1 agent, inscrit sur liste d'aptitude, a été nommé stagiaire suite à cette réussite au concours.





### Parmi les agents pour lesquels les résultats du concours sont attendus en 2016 :

DANS LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE :

- 1 agent pour le concours de rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe (catégorie B),
- 6 agents pour le concours de rédacteur (catégorie B).

DANS LA FILIÈRE CULTURELLE :

- 1 agent pour l'examen professionnel d'adjoint du patrimoine de 1<sup>ère</sup> classe (catégorie C).

DANS LA FILIÈRE TECHNIQUE :

- 1 agent pour le concours de technicien (catégorie B).

Au titre de l'année 2015, 15 agents se sont inscrits aux tests d'accès aux préparations de concours et d'examens professionnels de la fonction publique territoriale.

Le Val d'Yerres a également accueilli 1 contrat d'apprentissage en 2015 :

- une étudiante sur l'année scolaire 2014/2015, en licence professionnelle hôtellerie et tourisme financé à hauteur de 2 409 € par le Val d'Yerres, qui a participé au travail engagé sur la valorisation de l'offre touristique dans le Val d'Yerres.

Filière	Grade	Nombre d'agents	Nombre d'agents reçus
Administrative	Attaché	4	Réponse non connue à ce jour
Administrative	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe (examen professionnel)	1	Réponse non connue à ce jour
Administrative	Rédacteur principal de 2 <sup>e</sup> classe (examen professionnel)	3	Réponse non connue à ce jour
Administrative	Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe (examen professionnel)	2	Réponse non connue à ce jour
Culturelle	Adjoint du patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe (concours)	1	Réponse non connue à ce jour
Culturelle	Adjoint du patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe (examen professionnel)	1	1
Sportive	Educateur des activités physiques et sportives (concours)	2	0
Technique	Technicien (concours)	1	1
<b>Total</b>		<b>15</b>	<b>2</b>

### LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

La Commission Administrative Paritaire a permis à 58 agents de voir évoluer leur situation administrative :

- 50 avancements d'échelon, dont 6 en catégorie A, 12 en catégorie B et 32 en catégorie C.
- 6 avancements de grade, dont 4 en catégorie B et 2 en catégorie C.
- 2 promotions internes (pour l'accès à la catégorie B).

### LES INSTANCES PARITAIRES

Suite aux élections professionnelles du 4 décembre 2014, le Comité Technique s'est réuni 5 fois en 2015 et le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail 3 fois en 2015.

#### Le Comité Technique

Une fois installé et son règlement intérieur adopté, les principaux dossiers examinés ont porté sur les modifications du tableau des effectifs, les modifications du

LES

# RESSOURCES HUMAINES



règlement d'organisation interne du Conservatoire à Rayonnement Départemental, le bilan des formations 2014, la présentation du plan de formation 2015 et les fermetures des services déconcentrés sur les périodes estivale et de fin d'année. Lors de la dernière séance, un point précis sur les conséquences de la fusion des établissements publics de coopération intercommunale au 1er janvier 2016 en termes d'instances consultatives du personnel a été précisé.

## **Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail**

Une fois installé et son règlement intérieur adopté, les séances ont été axées essentiellement sur les comptes rendus des visites de locaux effectuées par le médecin de prévention et des comités de pilotage pour l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels, qui a été présenté et validé le 17 décembre 2015.

## LES PRESTATIONS PROPOSÉES AU PERSONNEL

Créer le lien entre les personnels communautaires, contribuer au développement de l'identité de la collectivité et être un outil de reconnaissance de l'engagement professionnel de chacun, tels sont les objectifs des différentes prestations et manifestations offertes aux agents.

### **Par l'intermédiaire du Comité des Œuvres Sociales**

Au titre de l'année 2015, le Comité des Œuvres Sociales a bénéficié de la reconduction de la subvention de 70 000 € attribuée depuis 2013 afin d'assurer le maintien des prestations pour l'ensemble des agents.

Cette dotation permet d'intégrer l'adhésion de cette association au CNAS (Comité National de l'Action Sociale). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les agents communautaires peuvent ainsi prétendre à des prestations complémentaires et diversifiées, notamment en matière d'aides sociales, de prêts et de loisirs. Il est à noter que les bénéficiaires des prestations servies par le CNAS sont les adhérents du COS.

Ainsi en 2015, 249 demandes de prestations CNAS ont été effectuées pour un total de prestations versées par le CNAS auprès des agents à hauteur de 23 711 €, contre 259 demandes correspondant à un versement de prestations CNAS de 24 382 € en 2014.

Organisé conjointement par la ville d'Yerres et le Val d'Yerres depuis 2011, l'Arbre de Noël des enfants du

personnel a été à nouveau élargi cette année à la commune de Brunoy. Cette initiative a permis de mutualiser les moyens afin d'offrir aux petits et aux grands, le mercredi 16 décembre, deux spectacles de qualité : « chansons d'ici ou d'ailleurs » pour les enfants jusqu'à 5 ans, et le conte des mille et une nuits « Aladin » pour les plus grands.

### **A travers les manifestations organisées par l'Administration**

La cérémonie des vœux, qui a lieu en janvier de chaque année, ainsi que la garden party organisée au mois de juin depuis maintenant cinq ans, permettent de rassembler les élus communautaires et le personnel lors d'un moment convivial qui est aussi l'occasion de dresser le bilan des actions menées et de tracer les objectifs pour les mois, voire les années à venir.

Lors de ces manifestations, sont remises les médailles d'honneur aux agents qui en ont fait préalablement la demande et en remplissent les conditions. En 2015, 12 agents ont ainsi été médaillés : 1 d'entre eux a reçu la médaille d'Or pour ses 35 années effectuées dans le service public territorial, 1 d'entre eux a reçu la médaille de Vermeil (30 ans de services) et 10 d'entre eux ont reçu la médaille d'Argent (20 ans de services).





# LA COM MUNICATION

## LE VAL D'YERRES MAGAZINE

*Le Val d'Yerres Magazine* (qui a remplacé en 2009 *Le Fil Vert*, ancien journal d'information de la Communauté d'Agglomération), est paru deux fois en 2014. Dans un souci d'économie et d'efficacité, la qualité de l'information a été préférée à la quantité. Cette année encore, le Magazine a valorisé les actions menées par le Val d'Yerres, tout en informant les habitants sur les défis relevés par le territoire, notamment la fusion des territoires opérée par le Grand Paris, la négociation du contrat de ville ou encore les nouvelles politiques publiques menées dans le cadre des économies demandées par l'Etat.

Les communes sont associées à son contenu, les transmissions d'informations se faisant notamment lors de la réunion mensuelle qui réunit depuis quatre ans les Directeurs de Communication et les Directeurs de Cabinet des villes et de l'Agglomération.

L'objectif de cette publication est de rendre compte du travail important mené par la Communauté d'Agglomération et de rendre plus visibles ses opérations, pas toujours bien connues des habitants du Val d'Yerres.

## LE SITE INTERNET DU VAL D'YERRES

La fréquentation du site internet continue de croître, la tendance est l'augmentation de la consultation via Smart-



phone ou tablette (le site a la capacité d'adapter son apparence en fonction du support sur lequel il est affiché) qui représente désormais plus du quart des visites.

Le site internet est entièrement codé par le service Cabinet Communication, son code source sous licence libre GPL est ici :

<https://github.com/Le-Val-d-Yerres/valdyerresweb>

Un intranet reposant sur les mêmes bases technologiques est sur le point d'être achevé en collaboration étroite avec le service Ressources Humaines.

## LES OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

En complément des actions de communication précédemment citées, un accent a été plus particulièrement apporté en 2015 sur :

- La participation aux événements culturels d'intérêt communautaire, avec une nouvelle dynamique donnée à l'action touristique.
- Une mise en valeur nouvelle des actions de développement économique menées par le Val d'Yerres ; travail commun pour développer le service aux entreprises avec la Sotheyv.
- Des informations accessibles et précises sur les politiques publiques renouvelées grâce à une meilleure synchronisation avec les services à la population (Conservatoires, Val d'Yerres Emploi, Bibliothèques et les piscines) et les communes.
- L'Approfondissement de la présence du Val d'Yerres sur les réseaux sociaux, en particulier Twitter et Facebook.
- Le Maintien de la fréquence d'une lettre d'information électronique, s'adressant à un public toujours plus nombreux et relayant les manifestations communautaires les plus en vue, notamment les manifestations artistiques et culturelles.







# L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2015

Après une première année de baisse des dotations aux collectivités en 2014, le désengagement de l'Etat s'est amplifié au travers de la loi de finances 2015, qui amputait l'enveloppe DGF de 3,7Md €. Concrètement, le Val d'Yerres a donc perdu 800 000 € sur sa principale dotation et 62 000 € sur les compensations fiscales. A ces pertes s'ajoute la hausse de 27 000 € à reverser au Fonds de Péréquation Intercommunal dont le niveau de prélèvement augmente chaque année.

En outre, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, a totalement supprimé le subventionnement de notre conservatoire de musique et de danse, soit une baisse de 68K€ pour 2015 (-132K€ sur 2 ans).

Concernant les recettes fiscales, elles évoluent toujours modestement. D'une part la fiscalité ménage augmente conformément à la revalorisation des bases prévues par la loi de finances. D'autre part, les différentes composantes de la fiscalité économique stagnent (CFE, IFR, CVAE), reflétant la morosité de la conjoncture économique. En revanche, les recettes de Cotisations Foncières des Entreprises ont augmentées, conséquence de la revalorisation des bases de cotisations minimales de certaines tranches afin de compenser la perte d'environ 500K€ subie en 2014.

Soucieux de ne pas alourdir la fiscalité des habitants, les élus ont souhaité faire face à ces pertes de recettes par des mesures d'économies de fonctionnement. Sur l'ensemble des chapitres budgétaires de dépenses réelles de fonctionnement, les réalisations ont été inférieures de 760K€ par rapport au budget primitif déjà ambitieux. Les charges à caractère général et de gestion courante

retracant budgétairement le fonctionnement des services ont baissés respectivement de 517K€ et 115K€ par rapport à 2014.

Quant aux dépenses de personnels, elles diminuent de 304€, traduction en année pleine des mesures d'économies et de réorganisation de services initiées en 2014. Sur 2 exercices, plus de 530K€ ont été économisés malgré les hausses de cotisations et les évolutions statutaires.

D'autre part, les charges financières sont une nouvelle fois en baisse de 84K€, notamment parce que la collectivité continue de bénéficier des taux de marché particulièrement bas pour une partie de son encours.

Enfin, les investissements ont été destinés à la fois à l'entretien des équipements (les salles de spectacles : 289K€, la défense incendie (100K€), les bibliothèques (83K€), les piscines (46K€), les conservatoires (17K€), à l'achèvement du Programme Pluriannuel d'Investissement (finalisation des études pour le projet de la Maison des Arts à Epinay-sous-Sénart (448K€), lancement du chantier de rénovation de la Bibliothèque de Brunoy (343K€), achèvement du parc du Moulin à Crosne (329K€), et enfin, aux aménagements du « fil vert » (192K€).

Le financement de ces investissements est assuré par des subventions, du remboursement de TVA, et de l'auto-financement. Ainsi, le recours à l'emprunt a été limité à 2M€, montant à mettre en parallèle du remboursement du capital de la dette de 4M€. Pour la 3ème année consécutive le Val d'Yerres se désendette, l'encours au 31/12/2015 s'élève à 49,5M€, soit 8M€ de moins qu'en 2013.



# COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

# LES GRANDES MASSES FINANCIÈRES

Section de fonctionnement	Dépenses (€)	Section de fonctionnement	Recettes (€)
charges à caractère général	5 791 232	Produits des services et du domaine.	1 211 016
charges de personnel	7 361 929	Impôts et taxes et TEOM	40 218 178
Attribution de compensation & FNGIR	15 880 433	Dotations et participations	8 267 921
Autres charges de gestion courante	14 566 048	Autres produits de gestion courante	4 012
Charges financières	1 711 798	Produits exceptionnels	250 268
		Atténuation de charges	136 659
Charges exceptionnelles	53 960		
Dotations aux amortissements des immobilisations	873 905	Transfert de charges	60 434
<b>Total</b>	<b>46 239 305</b>	<b>Total</b>	<b>50 148 488</b>

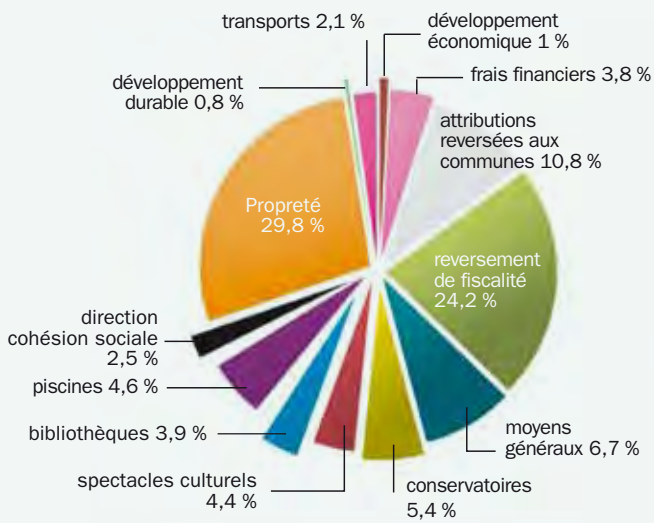
D'où un excédent de fonctionnement de 3 909 183 € (= 50 148 488 € - 46 239 305 €)

Section d'investissement	Dépenses (€)	Section d'investissement	Recettes (€)
Emprunts et dettes	3 981 208	Dotations fonds divers et réserves	2 630 842
Immobilisations incorporelles	20 367	Subventions d'investissement reçues hors opérations	878 648
Subventions d'équipement versées		Emprunts et dettes assimilées	2 000 000
Immobilisations corporelles	512 568	Dépôt et cautionnement	4 223
Régularisation subvention d'investissement		Immobilisations corporelles	
Participation et créances		Remboursement sur Travaux en cours	1 105
Opération votée : Piscines		Opération votée : Piscines	
Opération votée : Salles de spectacles	59 920	Opération votée : Salles de spectacles	
Opération votée : Fil Vert	191 848	Opération votée : Fil Vert	
AP-CP Salle de Spectacle de Boussy-Saint-Antoine		AP-CP Salle de Spectacle de Boussy-saint-Antoine	
AP-CP Salle de Spectacle d'Epainay-sous-Sénart	448 379	AP-CP Salle de Spectacle d'Epainay-sous-Sénart	
AP-CP Parc de Crosne	328 951	AP-CP Parc de Crosne	
AP-CP Bibliothèque de Brunoy	342 675	AP-CP Bibliothèque de Brunoy	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	60 434	Amortissement des immobilisations	873 905
Opérations patrimoniales	4 832 628	Opérations patrimoniales	4 832 628
<b>Total</b>	<b>10 778 978</b>	<b>Total</b>	<b>11 221 351</b>

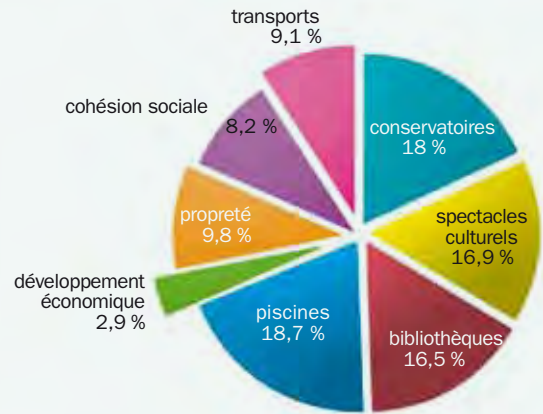
	Résultat de clôture 2014	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture 2015	Solde RAR 2015	Excédent global de clôture 2015
Investissement	-3 622 720,78		442 373,50	- 3 180 347,28	- 873 595,89	- 4 053 943,17
Fonctionnement	4 185 627,01	-2 478 485,41	3 909 182,56	5 616 324,16	-	5 616 324,16
<b>Total</b>	<b>562 906,23</b>	<b>-2 478 485,41</b>	<b>4 351 556,06</b>	<b>2 435 976,88</b>	<b>-873 595,89</b>	<b>1 562 380,99</b>

Les résultats de clôture sont égaux à la somme de : résultats de l'exercice + résultat à la clôture de l'exercice précédent + part affectée à l'investissement

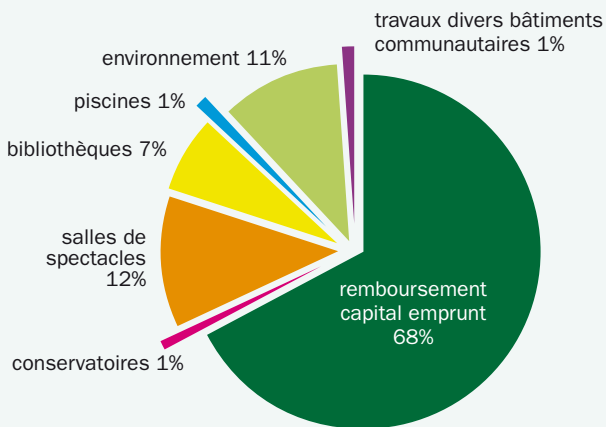
### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



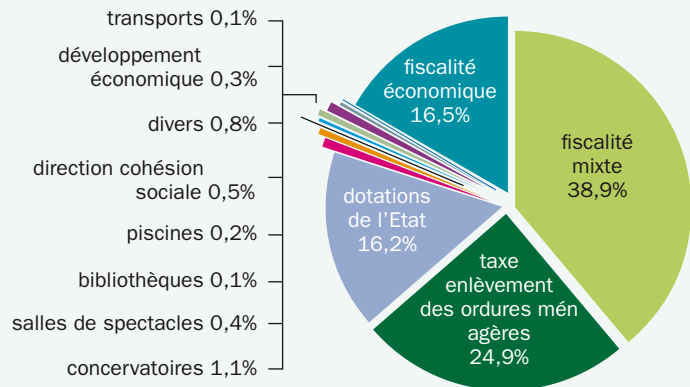
### RÉPARTITION DU COÛT NET DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES À LA POPULATION



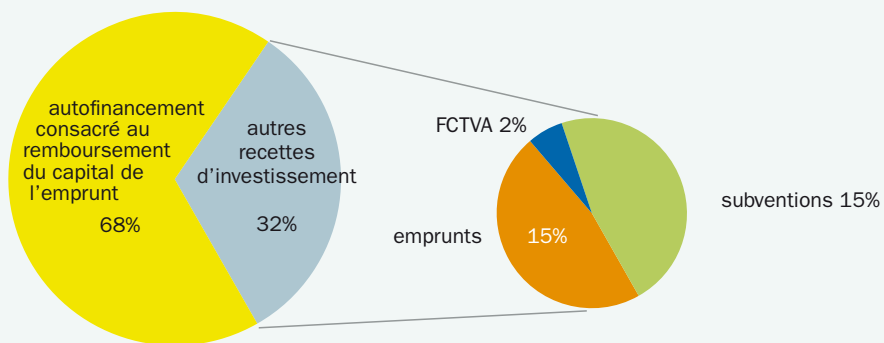
### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



### FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



# ANNEXE

## PROGRAMME INVESTISSEMENT 2015

### EQUIPEMENT INCENDIE

#### BOUSSY-SAINT-ANTOINE

- 4 chemin de la Ferme
- 10 rue des Saules
- 11 rue Georges Coubard
- 14 rue de la Sablière/Georges Coubard

#### BRUNOY

- 14 rue de l'Espérance
- 17 rue du Maréchal Davout
- 55 rue des Mardelles

#### CROSNE

- 12 rue de l'Abbé Seyes
- 16 chemin du Château Gaillard

#### EPINAY-SOUS-SENART

- 15 rue du 19 mars 1962
- 24 rue Anatole France
- 25 place du marché
- 27 rue Anatole France
- 52 rue de la Croix de Rochopt

#### QUINCY-SOUS-SENART

- 35 rue Etienne Garnier Deschenes

#### YERRES

- 41 avenue du Général de Gaulle
- 59 rue Pierre Loti
- 81 allée Royale
- 143 rue Raymond Poincaré
- 145 rue Raymond Poincaré







# Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres



**LeVal d'Yerres**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

78 RN 6 - B.P. 103 - 91805 Brunoy cedex  
Tél. 01 60 47 94 20 - Fax 01 60 47 94 39  
[levaldyerres@levaldyerres.fr](mailto:levaldyerres@levaldyerres.fr)